



votre service public local

Les animateurs des centres de loisirs ▶ P. 14



en débat

Le débat d'orientations budgétaires ▶ P. 20

enjeux

Le tri sélectif des déchets ▶ P.7

en actions

L'aide aux dépenses de santé des étudiants ▶ P. 20

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 149 - décembre 2013



**Inauguration
du tramway T7**

En voiture !

page 16

Christian Hervy touché par la maladie



« *Il est des moments où la vie fait que le principal des combats à mener est celui contre la maladie* ». Tels sont les mots de Christian Hervy, le Maire et Conseiller général, actuellement hospitalisé, faisant ainsi entendre combien il mène et mènera ce combat avec force et courage.

Les examens dont il a fait l'objet et les premiers traitements qui lui sont administrés lui permettent d'ores et déjà d'envisager la rémission de la maladie rare à laquelle il est confronté. En son absence, et conformément à la législation en vigueur (code des collectivités territoriales), Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, avec l'ensemble de l'équipe municipale, assurent la permanence de la gestion de la commune.

C'est ainsi qu'ils ont assumé la mise en œuvre des différentes manifestations publiques qui se tenaient dernièrement (débat d'orientations budgétaires le 12 novembre, inauguration du tramway le 16 novembre, etc). Quant aux agents municipaux, sous la conduite du Directeur général des services, ils assurent bien évidemment la continuité du service public et, de surcroît, œuvrent à la poursuite des projets municipaux déjà engagés. Les citoyens n'ont ainsi en aucune manière à subir de dommage lié à cette situation. Christian Hervy poursuivra son mandat de maire de la ville jusqu'à échéance de celui-ci en mars 2014, dans les conditions qui lui seront permises par les médecins, tout comme il restera Conseiller général jusqu'à la fin du mois de mars 2015. Nous faisant l'écho de nombreux Chevillais ainsi qu'en notre nom propre, nous tenons à lui adresser tous nos vœux de rétablissement et tout notre soutien et notre solidarité dans le combat qu'il a à mener. ● **L'ensemble de la rédaction du journal**

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°149

Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Jenny Romeiro Dias
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, William Le Bellec, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ...
ça va se passer
- Le mois en images

7-12 Enjeux
- Trier aujourd'hui pour mieux vivre demain !

14-15 Votre service public local
- Les animateurs des centres de loisirs : l'éducation, d'une autre façon

16-17 Près de chez vous
- Tramway T7 : quelle inauguration !

18-19 Acteur
- Le XV de l'Élan, une famille soudée

20-21 En débat
- Solidarité, maître mot du budget 2014

22-25 En actions
- Permanences de l'Espace Info-Énergie Pact 94
- Grand Orly : un accord cadre pour continuer à avancer
- Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !
- Aide au paiement de la mutuelle pour les étudiants

26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

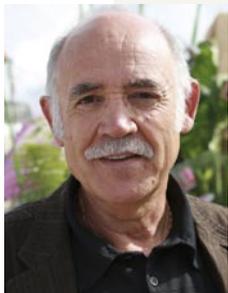
28-31 Découvertes
Culture
- Théâtre enfants et ados : variations artistiques
- Le Grand Dire 2014, une édition mythique !
Livres et vous
- Bientôt Noël ... faites-vous plaisir !
Mémoire
- La longue histoire de la desserte par rail de Chevilly-Larue et de l'aéroport d'Orly

32-33 Sports
- Basket et football : un tournoi en cadeau
- Gymnastique volontaire : c'est tendance !

34-35 Vie pratique



Le point de vue du 1^{er} maire-adjoint



« **Historique** » c'est le mot qui convient pour la mise en service du tramway T7. Ce terme, utilisé lors de l'inauguration du tramway le 16 novembre dernier, a un double sens : il qualifie un transport terrestre qui participe à l'aménagement du territoire et, en même temps, évoque une première en Île-de-France, c'est-à-dire un moyen de transport qui rapproche la

deuxième couronne du cœur de la région.

Ce mot signifie aussi qu'il aura fallu la détermination, la mobilisation de toutes les forces vives du territoire et donc des populations pour aboutir à ce qu'un transport en commun lourd soit réalisé sur le territoire d'Orly-Rungis.

Il aura fallu convaincre les décideurs politiques et institutionnels que notre secteur, second pôle économique de la région Île-de-France, nécessitait des infrastructures de transport dignes de ce nom. Il aura fallu sans cesse relancer la mobilisation afin que le projet ne s'enlise pas. Un simple rappel : cette mise en service annoncée une première fois en 2007 a été reportée trois fois du

fait principalement de difficultés financières et réglementaires. La mobilisation des élus des 10 villes concernées regroupés au sein de l'association pour le prolongement du T7, des présidents des Conseils généraux du Val-de-Marne et de l'Essonne, des directions des parcs d'activités et des entreprises regroupées au sein de l'ADOR, des salariés et des populations a été décisive pour accélérer les procédures et arriver au résultat obtenu.

S'il y a un projet qui était attendu, c'était bien le tramway. Les 16 et 17 novembre, les 19 rames de 200 passagers chacune, circulant toutes les 6 minutes, ont été prises d'assaut par adultes et enfants.

C'est la preuve que ce transport tant attendu recueille l'adhésion de toute une population.

Le tramway T7 est un transport de proximité qui irrigue l'ensemble du territoire Orly-Rungis et qui dessert donc près de 300 000 habitants, et 165 000 salariés dont 65 000 sur la plateforme même et 15 000 sur la commune de Chevilly-

Larue. Le réseau bus adapté à l'arrivée du tramway a été amélioré tant dans son amplitude, ses temps de rotation et ses dessertes.

L'arrivée du tramway s'accompagne de projets d'activités dans tout le secteur, que ce soit l'aéroport d'Orly avec l'investissement d'ADP, le nouveau cœur d'Orly et ses emplois à la clef, la zone Silic et ses 20 000 emplois supplémentaires annoncés, le Marché d'Intérêt National, les projets le long de la route départementale 7, l'extension de L'Oréal et les immeubles de bureaux et d'activité, la Cité de la gastronomie, la zone Senia, etc. Ces opérations économiques vont de pair avec les engagements du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France qui se concrétisent par la construction de logements.

Le tramway permet de partager l'espace, et ce n'est que bonheur de pouvoir circuler sur la route départementale 7 avec un paysage apaisé et agréable maintenant.

Le tramway est non seulement une alternative à la voiture, mais c'est un transport plus écologique qui produit 100 fois moins de gaz à effet de serre

qu'une voiture et qui consomme 10 fois moins d'énergie qu'un bus.

Maintenant, nous avons un autre challenge à conduire : celui de la ligne de métro n° 14 qui doit être prolongée jusqu'à l'aéroport d'Orly dans le cadre du Grand Paris Express. Ce projet est acquis et deux stations de métro verront le jour à Chevilly-Larue (« Chevilly 3 communes » et « Porte de Thiais »). Le délai de réalisation prévu pour 2027 est trop éloigné pour pouvoir répondre notamment au dynamisme économique du secteur et à l'attente de l'aéroport d'Orly et de la population. Il faudra continuer à se mobiliser pour réduire considérablement ce délai, et c'est possible d'y parvenir.

Ainsi, avec un tramway T 7 qui reliera Juvisy-sur-Orge en 2018 et une ligne de métro n° 14 qui sera une ligne rapide pour l'aéroport, le second pôle économique d'Île-de-France sera de son temps. ●

Didier Dubarle,
1^{er} maire-adjoint

**C'est fait :
le tramway
est arrivé !**



Le mois de l'économie sociale et solidaire

Le 20 novembre, dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, des Chevillais ont assisté à une présentation du commerce équitable et de la solidarité internationale animée par le pôle d'économie solidaire chevillais.



Madame Nicole a eu 100 ans !

C'est entourée de son fils et de sa belle-fille que Sylvie Nicole a fêté ses 100 ans le 12 novembre dernier à son domicile ! Pour l'occasion, elle a reçu la visite d'agents du service Retraités-Santé-Handicap venus lui souhaiter un joyeux anniversaire, un bouquet à la main.



Première classe conte à la Maison du Conte

Entre le 12 et le 15 novembre, deux classes de CM2 de l'école Paul Bert B et une classe de CM1 de l'école Pasteur ont participé à la première « classe conte » organisée par la Maison du Conte. C'est face à un conte merveilleux, *Là ou ça pousse*, narré par le conteur Nidal Qannari, qu'ils ont débuté une journée dédiée à l'art de la narration orale. Après avoir échangé autour du spectacle, ils ont participé à divers ateliers autour de l'invention d'un conte, de la scène et de ses impératifs techniques (son et lumière) avant de s'enquérir des méthodes de communication de la structure. « Ces journées nous ont permis de faire connaître la Maison du Conte au-delà de son aspect artistique puisque les enfants ont pu découvrir les différents métiers à l'œuvre en son sein » explique Claire Rassinoux, chargée de projets et des relations avec le public de la Maison du Conte. En fin de journée, les apprentis conteurs, forts de leurs échanges avec Nidal Qannari, ont même eu le cran de monter sur scène et de conter des histoires à leur tour ...



Journée des droits de l'enfant et de la jeunesse

Quelle ambiance à la journée des droits de l'enfant et de la jeunesse qui s'est déroulée au centre de loisirs le samedi 23 novembre ! Ici un atelier autour du goût, plus loin un atelier création de personnages en canettes, au rez-de-chaussée une exposition sur les droits de l'enfant, à l'étage un jeu de l'oie grandeur nature, un coin lecture pour les petits, une animation photo-vidéo, ... Le thème de cette année, « se nourrir le corps et l'esprit », a stimulé la créativité des enfants des centres de loisirs de la ville qui ont présenté le fruit de leur imagination et de semaines de labeur ; c'est depuis les vacances de la Toussaint qu'ils ont préparé cette journée avec leurs animateurs. Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local, entourée de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, a profité de l'occasion pour saluer le travail de ces derniers : « Les animateurs sont les ambassadeurs de toutes les actions menées en faveur de l'enfance et jouent un rôle très important en matière de lien social ».



Le Beaujolais nouveau est arrivé

Que ce soit le 21 novembre au Min ou le 26 novembre à la Maison des associations avec le comité de quartier Bretagne ①, cette année encore chacun aura pris grand plaisir à fêter

l'arrivée du Beaujolais nouveau. Un plaisir qui s'est également partagé dans la bonne humeur à la Cave de Chevilly ②, le marchand de vin de la ville.



Commémoration de l'Armistice de la guerre de 14-18

Les anciens combattants, le Comité d'entente des anciens combattants, les membres du Conseil municipal d'enfants et les élus ont commémoré l'anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918, le 11 novembre dernier. L'assistance, composée notamment d'élèves du collège Jean Moulin, a honoré la mémoire des 74 victimes chevillaises dont le nom est inscrit sur le monument aux morts. « *Je m'adresse plus particulièrement à la jeune génération, pour l'appeler à s'emparer des idéaux humanistes de démocratie, de justice, de liberté. Je l'appelle à affirmer les valeurs de fraternité, de tolérance qui constituent le socle le plus solide de la paix* » a déclaré à cette occasion, Didier Dubarle, premier maire adjoint.



Inauguration d'un nouveau bâtiment au Min

Le 8 novembre dernier, Stéphane Layani, Pdg de la Semmaris (société gestionnaire du Min), et Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, ont procédé à l'inauguration du nouveau bâtiment du Min dédié à la gastronomie. Ce dernier accueille d'ores et déjà six entreprises spécialisées dans les produits traiteurs.



Concert des professeurs du conservatoire

D'Astor Piazzola à Claude Debussy, Jacques Bernier, Pablo Igout, Dominique Guiguet et Muriel Tucker, professeurs du conservatoire municipal de musique, ont exploré un large répertoire musical le 11 octobre dernier à la médiathèque Boris Vian.



Foire aux jouets du comité de quartier Larue

Peluches, livres, jeux de sociétés, poupées, ... les étals de la foire aux jouets organisée par le comité de quartier Larue, à la salle Jacqueline Auriol le 23 novembre, avaient de quoi faire rêver plus d'un enfant ! Du coup, durant cet après-midi convivial, les reliques des uns ont fait le bonheur des autres ...



L'automne se fête à la Ferme du Saut du Loup

Qui donc se plaint de l'arrivée de l'automne ? Certainement pas les Chevillais qui ont participé à la fête de l'automne à la Ferme du Saut du Loup, le 19 octobre dernier ! Petits et grands se sont adonnés, dans une ambiance chaleureuse, à divers ateliers, autour du potiron notamment. Et c'est avec enthousiasme que l'assemblée a inauguré le four à pain de la Ferme du Saut du Loup.

Jeudi 12 décembre à 19h Réunion d'information sur la rénovation de la piscine municipale

Les usagers de la piscine sont conviés à une réunion d'information autour de la rénovation de la piscine municipale. Cette dernière fermera en effet ses portes fin mars pour une durée de quatre mois afin de subir d'importants travaux. Mais que les nageurs se réjouissent : ces derniers permettront d'améliorer indéniablement leur confort ! En effet, si la piscine est d'ores et déjà reliée à la géothermie, le changement de la pompe à chaleur du bâtiment permettra notamment d'améliorer la température de l'eau et des espaces intérieurs. Le toit ouvrant sera également remplacé, de même que son système d'ouverture, les baies vitrées et la charpente métallique.

- Réunion d'information le jeudi 12 décembre à 19h à la piscine municipale (104, rue Petit Le Roy).



Trier aujourd'hui pour mieux vivre demain !

Le tri sélectif des déchets, ce n'est qu'une affaire de bons gestes au quotidien. Bac jaune, bac gris, bac vert, le tout est de ne pas se tromper pour que les déchets puissent être traités et valorisés. L'enjeu est environnemental (pollution, épuisement des gisements de matières premières, etc) mais aussi financier.

Les gestes simples de chacun pour un résultat visible par tous !

Est-il de sujet plus sensible que les déchets ? Les enjeux environnementaux et financiers les concernant sont considérables. Chevilly-Larue est engagée depuis 2002 dans la pratique du tri sélectif. Tri dont il faut rappeler les bons gestes, car en la matière, nous sommes tous concernés et avons tous des efforts à fournir !

La meilleure façon de se débarrasser des déchets, c'est qu'ils soient triés et envoyés vers des filières de recyclage. De la collecte au stockage, en passant par le traitement, toute la filière des déchets ménagers est organisée, à Chevilly-Larue et aux alentours, par le Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd) : cet établissement répond à une volonté politique des élus des villes adhérentes⁽¹⁾ de travailler ensemble dans ce domaine afin de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant tout en augmentant la partie recyclage. Dans cet esprit, c'est en partenariat avec le Sievd que Chevilly-Larue, sur la base d'un diagnostic, a élaboré un programme local de prévention des déchets dans le cadre de son Agenda 21. Ainsi, des actions sont proposées à différents types de population (habitants, consommateurs, commerçants ...) pour leur permettre de réduire sensiblement leurs déchets. Les enfants sont également fortement sensibilisés, notamment grâce aux interventions des ambassadeurs du tri dans les écoles et les centres de loisirs et lors des différentes manifestations communales. Résultats : de bonnes habitudes semblent prises. Toutefois, des efforts restent à faire puisque la collecte sélective de Chevilly-

Larue enregistre encore 16% de refus de tri au centre de tri. Un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale, qui est de 17% (selon l'Ademe) mais tout à fait honorable pour une ville urbanisée. Par refus de tri, il faut entendre un bac de tri sélectif refusé au recyclage du fait que son contenu n'est pas conforme aux attentes. C'est là où le bât blesse ! Mise en place depuis une décennie et étendue à l'ensemble de la population, la pratique du tri sélectif s'érousse dans les foyers, passé l'effet de nouveauté.

Arrêtons de culpabiliser le consommateur qui produit trop de déchets et responsabilisons-le sur les choix !

Stéphanie Daumin, maire adjointe déléguée à la Ville du développement durable

D'autant que les techniques de recyclage évoluent et que le choix entre la poubelle jaune et la poubelle ordinaire relève parfois du casse-tête. Une piqure de rappel s'impose. « C'est l'intérêt de tous », rappelle Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable. « Mieux on trie, plus on protège la planète et mieux s'en porteront aussi les finances locales ». En effet, la quantité mais aussi la qualité du tri sélectif sont essentielles car elles garantissent à la commune

des aides importantes versées par les éco-organismes, permettant ainsi de financer en partie les coûts de collecte, de tri et de traitement des déchets. Cependant, il est important de rappeler que l'un des engagements les plus importants du Grenelle de l'environnement visait à responsabiliser les entreprises et les consommateurs sur le coût des déchets encore aujourd'hui trop largement financé par les impôts locaux plutôt que par la responsabilité élargie des producteurs !

« Le déchet n'existe pas en soi mais est la résultante d'un comportement « social », reflet d'un niveau de civilisation. Il est normal et utile de mettre en place des politiques concernant les déchets, mais en les reliant au fonctionnement de la société. Au final, arrêtons de culpabiliser le consommateur qui produit trop de déchets et responsabilisons-le sur les choix ! ». Il est vrai que dans ce domaine, l'obligation devrait être faite aux producteurs d'établir un plan de réduction à la source et d'internaliser les coûts environnementaux engendrés par le cycle de vie du produit, de sa conception et production jusqu'à son traitement final ... Alors oui, si le tri reste essentiel, le « meilleur déchet » est avant tout celui qu'on ne produit pas ! ● William Le Bellec

* (1) Le Syndicat mixte Intercommunal d'Exploitation et de Valorisation des Déchets de la région de Rungis regroupe les communes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais et Villeneuve-le-Roi (212 474 habitants)



Les bons gestes de tri, cela s'apprend dès le plus jeune âge.



Au centre de tri, les déchets des bacs jaunes sont triés pour être recyclés.



Un pull-over fabriqué à base de plastique recyclé.

Chiffres clés

298 kg

Le poids d'ordures ménagères produit par chaque Chevillais en moyenne par an. Ce poids est de 354 kg par an et par habitant à l'échelle nationale (source : Ademe).

332 tonnes

Le nombre de tonnages traités par la plate-forme de verre.

6138 kg

Le nombre de déchets toxiques collectés en 2012 (contre 5085 kg en 2011).

Les tonnages les plus importants sont les peintures (2097 kg) et les pneus (1656 kg).

12

Le nombre de collecteurs de piles mis à disposition par la commune dans les services municipaux et les écoles (un 13^e va être installé à la ferme du Saut du Loup).

26 m³

La quantité de déchets triés (cartons, vêtements, D3E, objets réutilisables, etc) récupérée lors d'événements communaux (brocantes, fête communale, marché campagnard, etc) depuis un an.

2

Le nombre d'ambassadeurs du tri que compte la commune.

Parole d'élus

« La gestion des déchets, un choix de société »



Didier Dubarle,
1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public

Trier est une nécessité et non une obligation, sauf pour les collectivités qui ont pris un arrêté rendant le tri obligatoire. Aucune pénalité n'est appliquée si le tri n'est pas effectué, mais les surcoûts en résultant

risquent d'être répercutés sur les habitants à travers une hausse de la fiscalité. Moins les habitants trient, plus les quantités de déchets à incinérer ou à mettre en décharge sont importantes. La collectivité, donc chaque habitant, doit en supporter le traitement. L'augmentation des performances passera par une pratique plus systématique du tri et par une réduction des erreurs. Les notions de réduction de la poubelle, de ressources

des matières premières, de sciences du recyclage et de la fabrication des produits doivent être intégrées. « Transversal », c'est le mot pour bien comprendre la chaîne ; et « acteur », celui pour faire prendre conscience de l'importance de cette question. De la bonne volonté à l'action quotidienne, il n'y a qu'un pas que chacun doit franchir pour permettre à la chaîne du recyclage de fonctionner au mieux de ses capacités.

Adoptez le bon geste de tri !

EMBALLAGES



Papiers, cartons, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal sont autant de déchets qui peuvent être recyclés. Alors, pour économiser les matières premières et donner une seconde vie à ces emballages, il est important de les

évacuer dans le **bac jaune** ! Attention : les sacs et films en plastique, les barquettes en plastique ou polystyrène ne doivent pas être jetés dans le bac jaune, sinon ce dernier sera refusé au moment de la collecte, et c'est l'ensemble du contenu de la poubelle qui ne pourra être recyclé. De surcroît, une tonne de refus de tri coûte 146€ à la ville.

VERRE



La commune a fait le choix d'équiper chaque foyer chevillais (collectif ou individuel) d'un **bac vert** destiné à réceptionner les bouteilles et pots en verre afin de favoriser cette collecte.

ENCOMBRANTS

Ils doivent être déposés à la déchèterie. Ils pourront pour partie être valorisés et recyclés.

DÉCHETS VERTS



Les déchets verts (branchages, gazon, feuilles et fleurs mortes, ...) doivent être directement apportés à la déchèterie afin d'être également valorisés en compost. Par ailleurs, la commune met à la disposition des Chevillais disposant d'un jardin

des **éco-composteurs**, contre une éco-participation de 15€, et des **lombri-composteurs** gratuits pour ceux résidant en appartement.

DÉCHETS DE SOINS

Depuis 2007, les Chevillais en auto-médication peuvent se procurer gratuitement, au secteur Déchets urbains du centre technique municipal, des **réipients hermétiques spéciaux** de 60 centilitres, destinés à recueillir les déchets d'activité de soins à risques infectieux (seringues et aiguilles usagées). Une fois les boîtes pleines, elles doivent être rapportées au secteur déchets qui se charge de les faire éliminer par une société spécialisée dans une usine de traitement agréée.

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES



Vêtements, chaussures et maroquinerie vieilles peuvent être apportés à l'association Enfants du tiers monde (44, rue Dericbourg) afin d'être revendus en faveur de cette cause. Ils peuvent également être rapportés à la **déchèterie** ou déposés dans l'une des **boîtes à**

vêtement nouvellement installées dans la ville à la Maison des associations (14, rue Élisée Reclus), au centre de loisirs Pablo Neruda (rue Dericbourg) et au parc des sports (rue du Stade). Des petites boîtes à vêtements sont également installées dans les groupes scolaires Pierre et Marie Curie, Pasteur et Paul Bert. ●

• **Déchèterie de Chevilly-Larue :**
rue du Stade (01 49 84 45 91).

Accès gratuit et réservé aux particuliers
(se munir d'un justificatif de domicile lors de la première visite).

Parole
d'experte

« Recycler, c'est donner une seconde vie ! »

Ingrid Egea,

Chargée de communication au SIEVD

Abandonnés dans la nature, certains déchets rejettent dans le sol des substances toxiques, comme les piles, les batteries, la peinture ou le vernis. L'eau de pluie facilite le ruissellement et l'infiltration de ces substances dans le sol. D'autres déchets apparemment inoffensifs sont aussi une pollution visuelle insupportable.

Pire, la majorité des déchets ne sont pas biodégradables. Une bouteille en verre prend 4000 ans pour disparaître, un chiffre ramené à mille ans pour une bouteille en plastique. Un sac en plastique reste 400 ans minimum dans la nature et une boîte en aluminium 500 ans. Pour un pneu ou une carte téléphonique, il faut compter entre 500 et 1000 ans. Pourtant, tous ces produits sont recyclables, parfois à

l'infini. Le verre en est le premier exemple : sans perte de matière ni de qualité, son recyclage permet d'économiser 100 kg de fuel pour une tonne de verre. L'aluminium se recycle totalement, et sert à fabriquer des vérandas ou des fers à repasser. Même l'acier peut être réinvesti dans l'industrie automobile pour fabriquer des moteurs, des portières, mais aussi des boîtes de conserve et des lave-linges.

Ambassadeurs du tri

Trier plus, trier mieux et maîtriser les coûts !

Véritables vecteurs d'information et de sensibilisation sur la pratique du tri sélectif auprès des habitants, les ambassadeurs du tri sillonnent la ville pour vous rencontrer et vous apporter conseil.



Au relais-mairie Cœur de ville, les deux ambassadeurs du tri divulguent de judicieux conseils de tri aux Chevillais.

Promouvoir le tri des emballages, expliquer le cycle de vie d'un déchet et sensibiliser au respect de l'environnement, informer les usagers au porte à porte, intervenir dans les écoles, organiser des visites au Centre de tri (enfants et adultes), faire des animations lors de manifestations, ... voilà quelques-unes des missions essentielles de Maurine Kerdudou et Julien Dubois Ruiz, les deux ambassadeurs du tri de la commune. Ainsi, au quotidien, ils frappent aux portes des Chevillais pour leur apporter la bonne parole ! Et leur message n'est pas philosophique, mais écologique. Ils se rendent au domicile des particuliers, qu'ils habitent en pavillon ou en habitat collectif, afin d'expliquer à chacun les gestes éco-responsables. Concrètement, les « messagers du tri »

parcourent la ville, distribuent des fiches mémo, des sacs et prodiguent des conseils adaptés. « Pour que les habitants adhèrent aux objectifs communs, ils ont besoin d'appréhender les enjeux environnementaux et de qualité de vie », souligne pour sa part Maurine, « C'est le but de notre intervention et nous voulons éveiller les consciences et relever le défi civique et écologique ! ». Une partie du rejet du tri vient d'une mauvaise information, indique Julien. « Par exemple, si quelqu'un jette dans un bac de tri un sac en plastique contenant des éléments effectivement triables, c'est une erreur, mais ce n'est pas une personne de mauvaise volonté. Donc, en progressant sur l'information donnée aux habitants, nous progresserons également sur la qualité du tri ». ●

Astuces...

Pour réduire les déchets

- **Penser à prendre un sac réutilisable** ou un cabas pour faire ses courses.
- **Privilégier les éco-recharges**, les formats familiaux et les produits ne présentant pas de suremballages inutiles (50% des déchets ménagers sont constitués d'emballages).
- **Éviter le jetable** : l'éponge, la serpillière et le torchon peuvent être utilisés plusieurs fois, à l'inverse du papier essuie-tout et des lingettes à usage unique.
- **Penser à «Stop PUB»**: pour ceux qui ne souhaitent pas recevoir les imprimés publicitaires dans leurs boîtes aux lettres (autocollant «Stop PUB» disponible au service Environnement (Tél. : 01 45 60 19 86 ou 19 89).
- **Composter les déchets putrescibles.**

Pour trier efficacement

- **Bien vider le contenu des emballages** avant de les jeter, pour ne pas polluer les autres emballages à recycler.
- **Ne pas enfermer les emballages à recycler dans des sacs en plastique**, pour ne pas gêner le travail des agents du centre de tri.
- **Ne pas emboîter les déchets entre eux**, pour ne pas gêner le tri.
- **Avoir deux poubelles distinctes**, pour séparer les déchets dits propres et secs (emballages ménagers, cartons, journaux et magazines) des autres déchets dits putrescibles.

Vous voulez en savoir plus sur le tri des déchets en particulier et le développement durable en général ? Venez essayer la « borne éco-gestes » installée dans le relais-mairie Cœur de ville. Interactive et ludique, celle-ci permet de parcourir les différentes thématiques du développement durable.

Les bons gestes

Une réglette pour savoir où jeter quoi



Sacs, pots et barquettes en plastique, mais aussi couches ou encore vieux vêtements se retrouvent dans le bac jaune ...

Précipitation, étourderie, confusion ou doute occasionnent des erreurs de tri. Aussi le Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets (Sievd) met à disposition un nouvel outil : « une réglette du tri ». Cet outil, simple et utile pour savoir mieux trier quand on a une hésitation, liste une centaine de déchets courants et indique, selon sa nature, à quel endroit le jeter. Il suffit juste de tirer sur la réglette et de sélectionner le déchet désiré dans « Où jeter quoi ? » pour que soit indiquée une couleur associée à l'endroit où jeter le déchet. Magnétique, cette réglette se colle sur le réfrigérateur, une façon de toujours l'avoir à portée de main ! ●

● Cette réglette a été distribuée dans tous les foyers avec ce numéro du journal.

Tout savoir sur l'Agenda 21

La commune s'est dotée d'un Agenda 21, c'est-à-dire d'un programme local de 39 actions en faveur du développement durable. L'axe 2 de cet Agenda 21, « Un territoire durable soucieux de réduire son empreinte environnementale », pose notamment un certain nombre d'actions relatives au tri des déchets : améliorer la collecte sélective dans l'habitat collectif, mise en place du tri sélectif dans les bâtiments communaux, réalisation d'un guide du tri, etc. C'est sur la base de cet Agenda 21 que la commune a déjà mis en place un certain nombre d'actions. ●

Les 39 fiches actions de l'Agenda 21 sont consultables sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr

Semaine européenne de la réduction des déchets



La semaine européenne de la réduction des déchets a pour objectif de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité

de déchets générée et donner les clés pour agir au quotidien. À Chevilly-Larue, priorité a été donnée aux plus jeunes.

Dans ce cadre, une série d'actions a été menée dans les écoles de la ville. Ainsi, des boîtes à vêtements décorées par les enfants ont été installées. Cela a donné lieu à l'organisation de journées de sensibilisation, animées par l'association Tisseco solidaire, autour de la récupération et du recyclage des textiles. Une exposition sur ce thème a, durant trois semaines, pris tour à tour ses quartiers dans les différentes écoles de la ville. Enfin, le 27 novembre, les enfants du centre de loisirs Paul Bert ont assisté à un spectacle sur le développement durable. ●

Parole de citoyenne

« Le tri, c'est devenu une habitude »

Marie P, habitante du quartier Sorbiers
Coller un «stop-pub» sur sa boîte aux lettres, choisir des conditionnements réduits pour limiter les emballages ... Autant de petits gestes très simples à mettre en place et qui peuvent même faciliter la vie quotidienne. Et comme les plus simples à mettre en place sont aussi

ceux dont les conséquences sont les plus visibles, il n'y a aucune raison pour ne pas les adopter ! On s'aperçoit qu'il y a plein de petites choses auxquelles on ne fait pas forcément attention ... On comprend qu'on a des habitudes et qu'on peut en changer certaines assez facilement, il suffit juste d'y penser. Je fais beaucoup plus attention

à séparer les cartons, les papiers de ma poubelle ménagère, je fais plus le tri par moi-même, c'est devenu naturel. Pratiques, économiques et écologiques, au final ces petits gestes changent la vie ... Ça permet aussi de se rendre compte de tout ce que l'on jette. Du coup, je fais plus attention quand j'achète certains produits !



Les animateurs des centres de loisirs

L'éducation, d'une au

Mais que font les enfants dans les centres de loisirs ? Qui sont ces animateurs à qui les parents confient leurs enfants ? Zoom sur un métier particulier, aux horaires décalés, entièrement tourné vers les loisirs de l'enfant.

« **J**e ne sais pas toujours ce que mon fils fait au centre de loisirs, mais je ne suis pas plus inquiète que cela ; parfois il me raconte qu'ils sont allés en sortie, parfois il ramène un objet qu'il a fabriqué ». Il est 8h30 du matin quand Hayat dépose son fils au centre de loisirs élémentaire Pablo Neruda. Tous les mercredis de l'année, c'est le même rituel ; elle passe la porte avec lui, s'informe rapidement du programme de la journée, un bisou, et elle repart, laissant sans souci son petit bonhomme entre les mains des animateurs. « De toute façon je n'ai pas le choix, je travaille le mercredi. Et puis franchement, il est mieux ici, à faire des activités, plutôt qu'à la maison ». Et de fait, en ce mercredi de novembre, c'est encore une journée pleine d'aventures qui attend les enfants, tant du côté des maternelles que des élémentaires.

Une journée en centre de loisirs n'est pas de tout repos ... pour les animateurs ! Chaque mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs fonctionnent à plein régime de 9h à 17h avec des activités le matin, un temps de repas, un temps calme et enfin un retour aux activités jusqu'à la fin d'après-midi. Mais à cela, il faut ajouter un accueil possible le matin et le soir, de 7h à 9h et de 17h à 19h. Les enfants des centres de loisirs maternels sont accueillis dans les écoles dont ils dépendent ; chaque centre est placé sous l'égide d'un responsable ayant en charge les activités, l'accueil et la restauration. Les enfants d'élémentaire sont eux regroupés au sein d'un seul et même centre, le centre de loisirs Pablo Neruda, mais bénéficient

de locaux au sein du groupe Paul Bert ; chaque référent d'une classe d'âge est responsable d'un site de restauration.

Créativité, inventivité et éducation

« Le centre de loisirs, c'est pas comme l'école ! » Haute comme un peu plus que trois pommes, c'est Anaïs qui le dit. Le centre de loisirs, elle adore ! Ici, on fabrique, on invente, on joue, on découvre, on visite, etc, et sans s'en rendre compte, on apprend. Pour preuve, toutes les réalisations des enfants qui étaient exposées au public lors de la journée des droits de l'enfant, samedi 23 novembre. Ici, une fresque en 3D, là un livre composé d'illustrations imaginées et conçues par les enfants, là un arbre à têtes de canettes, etc. Autant de créations qui ont été préparées avec les enfants dès la Toussaint. « Je travaille beaucoup sur le recyclage », relate Christèle, animatrice en élémentaire. « Les enfants sont très étonnés de tout ce que l'on peut faire avec ce que l'on jette. Par exemple, quand je leur ai proposé de fabriquer un livre de A à Z, au début ils étaient interrogatifs. À l'arrivée, c'est très valorisant ». Fabriquer avec eux « c'est leur faire ressortir ce qu'ils savent faire sans qu'ils s'en rendent compte », développe Angélique. « C'est transmettre d'une autre façon ». De manière très ludique, avec parfois trois bouts de ficelle et surtout beaucoup d'imagination, le centre de loisirs concourt à faire passer des messages éducatifs. D'abord pensées par tranche d'âge, les activités deviennent peu à peu multi-âges au fil de l'année.



tre façon

« Depuis trois ans nous travaillons d'ailleurs avec le pôle collégiens sur la passerelle, cette structure destinée à favoriser la transition des CM2 vers le collège », ajoute Patricia Vatan, responsable des accueils péri et extra scolaires élémentaires. Les centres de loisirs, élémentaires comme maternels, travaillent aussi beaucoup en partenariat avec d'autres structures de la ville, comme la médiathèque, la Maison du Conte, la Maison des arts plastiques. Une rencontre avec un auteur, une visite d'exposition ou autre donne souvent lieu à la mise en place d'ateliers où les enfants se révèlent souvent très surprenants.

Une journée de centre, c'est ludique et pédagogique

« C'est vrai que nos journées sont un peu hachées », explique Angélique, référent de classe d'âge CE1 et de la restauration à Paul Bert B. « Parfois on ne travaille que le matin ou que le midi, pendant les vacances on fait de grosses journées, et l'été on est à pied d'œuvre un mois plein. Mais cela me convient. Cela me permet de prendre le temps de préparer les activités ». Sur internet, à la médiathèque ou ailleurs, « il faut toujours chercher de nouvelles idées d'animation ». Le nombre annuel d'heures de préparation a d'ailleurs été étendu. « Les programmes d'activités sont établis un mois à l'avance et, surtout, élaborés en cohérence avec le Projet éducatif local et sur la base de quatre orientations – la mise en œuvre de l'Agenda 21, le Contrat territoire lecture, les droits de l'enfant et la découverte de la gastronomie », explique Patricia Vatan. « C'est un vrai travail de fond qui est mené ».

« Être animateur en centre de loisirs, ce n'est pas faire de la garderie », se défend Cathy, responsable du centre de loisirs maternel Pasteur.

« Nous menons de vrais projets pédagogiques. Derrière chaque activité il y a une réflexion ». Les animateurs ont parfois le sentiment que leur métier n'est pas reconnu à sa juste valeur par les autres acteurs de la communauté éducative. « Si la ville a été labellisée Ville amie des enfants, on y est bien pour quelque chose ! »

Professionalisme et convictions

Arrivés souvent par hasard comme vacataire dans l'animation, au profit d'un petit boulot d'étudiant ou d'une reconversion, les animateurs titulaires de la ville sont tous de vrais professionnels dûment diplômés, du Bafa voir du Bafd pour les responsables. Tel est le cas de Matthieu qui, en plus d'être référent de la classe d'âge CE2, est également coordinateur du Conseil municipal d'enfants. « Je faisais des études de droit, quand j'ai découvert le métier d'animateur ». Le contact humain, le travail sur le terrain, « ça a été un vrai coup de cœur ». Côté recrutement, « ce que nous cherchons chez un jeune animateur, c'est une compétence spécifique ou une sensibilité particulière », souligne Patricia Vatan. « Plus une équipe est complémentaire, et plus c'est une richesse pour les enfants ». « Je suis un enfant des centres de vacances » avoue Sébastien, responsable du centre de loisirs maternel Jacques Gilbert-Collet. Entré à 16 ans dans la fonction, il en a découvert les vertus. « C'est un métier qui colle à mes convictions ». Mais quelles sont-elles ces convictions ? Nombre d'animateurs évoquent cette envie de contribuer au développement des enfants, « cette petite goutte d'eau qu'on peut leur apporter pour les aider à se construire » comme dit Cathy. « C'est peut-être illusoire, mais je crois que nous leur mettons en main les outils pour développer leur autonomie » ajoute Sébastien. Sans conviction, un jeune animateur n'a aucune chance de rester dans ces fonctions. Et peut-être non plus s'il n'a pas ce petit supplément d'âme qui fait dire à certains, « on a sûrement tous en nous une petite part d'enfance ». ●

Géraldine Kornblum

Inventer de grands jeux, laisser aller son imagination, se dépenser, ... Aux côtés des animateurs des centres de loisirs, les enfants grandissent en s'amusant.

Tramway T7

Quelle inauguration !

Samedi 16 novembre, des milliers de personnes ont inauguré le tramway T7 et participé à sa mise en service. Sur la place De Lattre de Tassigny, la fête a battu son plein tout l'après-midi !



Au site de maintenance et de remisage de Vitry, le départ de la première rame.

“Festif !”, “populaire !”, “historique !”

Les qualificatifs ne manquent pas pour décrire l'inauguration du tramway T7. D'un bout à l'autre de la ligne, qui relie désormais Villejuif à Athis-Mons en 19 minutes, c'est une foule en liesse qui s'est pressée toute la journée pour prendre d'assaut les rames. Le tramway, « on l'a tellement attendu qu'on voulait l'essayer dès le premier jour ! »

Une folle journée

11h. La première rame quitte la station Villejuif-Louis Aragon pour se rendre sur le site de maintenance et de remisage de Vitry. Place alors aux allocutions d'usage. La cérémonie est ouverte par André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs et représentant de Christian Hervy, le maire président de l'Association pour le prolongement du tramway T7, à qui il a dédié cette inauguration (voir encadré). 11h50, le tramway part pour un voyage inaugural en direction d'Athis-Mons. Le long du parcours, des habitants stationnés aux arrêts saluent son passage. Un peu plus d'une demi-heure plus tard, au terminus, la ligne T7 est officiellement mise en service au public.

13h30. Sur la place De Lattre de Tassigny, c'est la foule des grands jours malgré le froid. Entre les fanfares, les échassiers et les sucreries et boissons à loisirs, on s'extasie sur les nouveaux aménagements urbains, et surtout on prend le tramway. « On voulait que les enfants assistent à un événement historique », explique ce papa venu en famille. Au fil des heures, les rames ne désemplassent pas ; on se croirait aux heures de pointes. Une dame âgée monte à Belle-Épine, très déterminée. « Je vais jusqu'au bout de la ligne ! » Au bout de quelques minutes de voyage, le verdict tombe : « C'est plus long que le bus mais c'est quand même bien agréable. Le réaménagement de la RD7, c'est bien mieux que les casses ! » C'est décidé, le tramway, elle en fera une habitude. « En tout cas, on est mieux là qu'en face ! » lance son voisin en désignant la voie dédiée à la circulation automobile.

Avec 11,2 km de ligne de Villejuif à Athis-Mons, ce nouveau mode de transport de proximité, moderne et respectueux de l'environnement, a conquis ses usagers. Et dire qu'il a fallu tant batailler pour l'avoir ! ● **Géraldine Kornblum**



André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, entouré des élus de Chevilly-Larue et de Guy Pettenati, ancien maire.



Toute la journée, les rames ne désemplissent pas.



Un tramway très attendu

Qu'il en a fallu du temps et des luttes pour qu'enfin le tramway arrive ! C'est ce qu'a rappelé André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs et représentants du maire Christian Hervy, président de l'Association pour le prolongement du tramway T7 (anciennement Association pour le prolongement de la ligne 7). « En 1992, des élus étaient convaincus qu'à l'issue de l'inauguration du prolongement de la ligne 7 à Villejuif, le prolongement jusqu'à Orly, pourtant inscrit au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1976, ne pouvait s'arrêter en chemin. Ces élus de cinq villes d'horizons différents ont pour nom Guy Pettenati, René Goupil, Richard Dell'Agnola, Claude Cammaert et Alain Pisani. Ils ont pris l'initiative de rassembler les élus des villes concernées, les acteurs économiques, les salariés et les populations à la cause de l'intérêt général qu'ils défendent pour désenclaver le territoire ». Ainsi est née l'Association pour le prolongement de la ligne 7, présidée alors par Guy Pettenati, l'ancien maire. Il aura fallu bien des actions de mobilisation pour convaincre du bien-fondé de ce projet. « Depuis l'adoption par le Stif* du

schéma de principe qui a validé le mode tramway en octobre 2002, il aura fallu onze années pour parvenir à sa mise en service ! » C'est aujourd'hui chose faite, comme s'en sont félicitées les nombreuses personnalités présentes, dont Pierre Mongin, Pdg de la RATP, Jean Deaubigny, préfet de la Région Île-de-France et préfet de Paris, Jean-Paul Huchon, président de la Région Île-de-France et président du conseil du Stif*, Jérôme Guedj, président du Conseil général de l'Essonne, et Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne. Tous ont souligné la portée des développements urbains et économiques générés par l'arrivée du tramway (requalification de la RD7, développement de L'Oréal, Cité de la gastronomie, etc) et l'intérêt de ce transport utile aux habitants des quartiers alentours et aux milliers de salariés qui rejoignent chaque jour ce territoire devenu deuxième pôle économique d'Île-de-France. Comme l'a souligné Christian Favier, « vecteur de dynamisme et de développement, cette réalisation prouve l'efficacité de la dépense publique ».

*Stif : Syndicat des transports d'Île-de-France

C'est en famille que les Chevillais ont participé aux animations sur la place De Lattre de Tassigny.

• Retrouvez toutes les photos de l'inauguration du tramway sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr



Le XV de l'Élan, une famille soudée

Créée en 1977 et après avoir évolué pendant 25 ans en championnat corporation 1^{ère} division, la section rugby de l'Élan a rejoint en 2005 l'Association France Folklo Rugby (AFFR) avec pour seule devise : s'amuser dans un esprit convivial sans plus aucune contrainte liée à la compétition. Composé d'une cinquantaine de joueurs de tous âges et présidé par Bruce Camut, le club pratique et développe depuis un rugby où les maîtres mots sont plaisir, camaraderie, courage, unité, solidarité et respect. Bienvenue dans la mêlée !



On dit de lui qu'il est « *un sport de voyous pratiqué par des gentlemen !* » Normal, le rugby à XV est originaire d'Angleterre ! Car il faut être anglais pour inventer un ballon ovale que les rugbymen, tout en progressant vers l'avant, ne peuvent passer que latéralement ou vers l'arrière ! Viril, ce sport s'est développé vers la fin du XIX^e siècle. Également appelé "Rugby Union", il compte, comme son nom l'indique, deux équipes de 15 joueurs sur le terrain et se joue en deux fois quarante minutes. Sa troisième mi-temps, véritable art de vivre, lui confère une particularité unique. Réputé pour former le caractère, le rugby à XV favorise l'esprit d'équipe, l'entente et le respect de l'adversaire. Il est essentiellement basé sur le plaisir de jouer, la convivialité, la rigueur, le courage et l'engagement. « *Le rugby c'est d'abord une famille, un clan !* » précise Jean-François Douard, ancien troisième ligne de l'équipe chevillaise. « *Nous sommes avant tout solidaires les uns des autres et, depuis trente-six ans que le club existe,*

jeunes et anciens continuent de se fréquenter hors et pendant le rugby. Nous grandissons et vieillissons ensemble, et c'est dans cet état d'esprit que nous nous attachons à faire évoluer le club ! ». Composé d'une cinquantaine de joueurs et ouvert aux jeunes dès 16 ans, l'Élan Chevilly Rugby, dont les fondamentaux ne reposent pas sur "la championnate", a rejoint depuis 2005 l'Association France Folklo Rugby. « *Sa mission est de faciliter les échanges entre équipes de tous niveaux afin de permettre à des joueurs de tous âges, de toute provenance, confirmés, occasionnels ou débutants, de pratiquer et de développer un rugby spontané. Le terme "folklo" prônant la convivialité et le fair-play dans les rencontres* », souligne Jean-François. Et d'ajouter : « *c'est grâce à la structure de l'AFFR que nous pouvons organiser ainsi nos matchs* ». Aux commandes pour mobiliser les troupes, Bruce Camut, président du club, en assure toute la logistique. À raison de seize rencontres par an, il orchestre le planning de la saison, trouve les équipes à convier sur le terrain chevillais ou contre qui jouer à l'extérieur et gère de A à Z tout le ravitaillement des repas de troisièmes mi-temps ! « *Sur le terrain, on ne fait pas semblant, on se donne à fond et après on se retrouve en toute amitié au foyer du parc municipal des sports. Le plus remarquable c'est que même si le match a été houleux, la 3^e mi-temps est toujours un moment d'échange et de partage qui a son ambiance propre. On y refait le match, on parle avec l'arbitre et surtout on honore joyeusement l'invitation ! C'est là que la notion de respect de l'adversaire prend toute sa dimension* ». En attendant que le terrain de rugby intercommunal du parc des sports subisse quelques travaux (réfection du gazon, création de vestiaires et d'un club-house, etc), la fine équipe s'entraîne sur le "pré du bonheur" principalement le mercredi de 20h à 22h. Tout en cultivant les notions de sportivité et d'éthique, elle aime à transformer l'essai et à conclure ses efforts par un moment de réconfort autour d'un casse-croûte après les entraînements. C'est cela l'esprit rugby. Un esprit qui se prolonge au-delà des lignes du terrain chevillais ; tous les ans le club s'organise un voyage à l'occasion du tournoi des Six nations. Prochain départ le 8 février, où l'Élan club de Chevilly-Larue s'envolera pour Cardiff pour soutenir l'équipe de France contre le Pays de Galles. Émotions grandeur nature garanties ! ●

Florence Bédouet

Contact :

L'Élan Chevilly Rugby : 01 46 87 07 81

Bruce Camut : 06 14 17 89 26

Débat d'orientations budgétaires

En prélude au vote du budget qui aura lieu le 17 décembre, le débat d'orientations budgétaires de la ville pour 2014 s'est tenu le 12 novembre dernier. À cette occasion, la Municipalité a présenté au Conseil municipal et à la population les orientations budgétaires et confirmé que les impôts locaux ne seraient pas augmentés en 2014.



Solidarité, maître mot du bu

Le budget de la ville est la feuille de route qui détermine la conduite de l'ensemble des actions municipales. En ce sens, le débat d'orientations budgétaires est un moment important de la vie de la commune. En l'absence de Christian Hervy, le Maire, empêché pour raisons de santé (voir p. 2), c'est André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, qui a engagé le débat. Face à la crise qui s'aggrave et qui n'épargne pas les Chevillais, « *l'objectif premier de l'exercice budgétaire 2014 est de préserver le service public local et d'en améliorer sans cesse le fonctionnement afin de continuer à apporter les réponses les mieux adaptées aux besoins de la population* » a souligné André Deluchat. Aussi, il a été proposé de ne pas augmenter les impôts locaux et de conserver des tarifs municipaux abordables reposant sur des quotients familiaux afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants. La commune poursuivra également

ses **actions de solidarité** en maintenant ses dispositifs tels que l'aide à domicile, le transport à la demande, le réveillon des solidarités ou les aides d'urgence. Par ailleurs, la mise en place d'un observatoire social permettra de mieux connaître la situation des familles afin d'adapter l'action de la commune. Les actions en faveur de **la petite enfance, l'enfance et la jeunesse** resteront une priorité municipale. Côté petite enfance, la commune reconduira le versement d'une allocation différentielle aux parents qui ont recouru à une assistante maternelle et poursuivra ses études autour de l'installation d'une nouvelle crèche dans le quartier Anatole France, qui permettra d'accueillir 44 enfants. Alors qu'un certain nombre d'écoles ont été réaménagées, à l'image de l'école maternelle Pasteur, et que les classes de découvertes et les clubs coup de pouce seront reconduits, le nouveau centre de loisirs élémentaire

et le pôle collégien du service municipal de la Jeunesse devraient être achevés en avril 2014. Les études pour la création d'une ludothèque seront également enclenchées. Enfin, la commune reconduira ses dispositifs d'aide à la première installation et au passage du permis de conduire en faveur des jeunes et mettra par ailleurs en œuvre une aide à la mutuelle étudiante (lire p. 22). Soucieuse de développer **l'accès à la culture**, un comité consultatif associant de nombreux acteurs réfléchit d'ores et déjà à l'actualisation du projet culturel de la ville. De même, en 2014 débiteront les études de faisabilité concernant le transfert du conservatoire municipal de musique et de danse vers le centre de loisirs rue Dericbourg. En matière de **développement et d'entretien des équipements sportifs**, les travaux de réfection de la piscine commenceront en mars (lire p. 5), tandis qu'une mezzanine sera réalisée au gymnase Marcel Paul. Enfin, le budget 2014 réaffirme l'engagement de la



Budget 2014

ville dans une **démarche de développement durable** en poursuivant la mise en œuvre des 39 actions de son Agenda 21 qui s'est par exemple traduit récemment par l'installation de panneaux solaires à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie.

Un moment d'échange important entre les habitants et leurs élus

Le débat d'orientations budgétaires 2014 a fait salle comble. Pas moins d'une centaine de Chevillais était venue assister à la présentation du budget et interroger leurs élus sur divers sujets. L'installation de caméras de vidéo surveillance a suscité des questions dans l'assistance. Les élus ont précisé que ce dispositif serait installé entre mi-décembre et mi-janvier, uniquement aux abords des équipements publics municipaux, afin de dissuader toute tentative d'effraction. Par ailleurs, « le service de la Tranquillité publique et ses agents travaillent en étroite collaboration

et de manière efficace avec ceux du poste de police de la ville et du commissariat » a expliqué Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et prévention de la délinquance. Enfin, comme l'a souligné Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Vie des quartiers, « si nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité des habitants, la police nationale est la plus à même d'agir. Or le commissariat de police de L'Hay-les-Roses a vu ses effectifs baisser de 220 policiers en 10 ans ». Enfin, dans un autre registre, des habitants de la résidence du Clos Saint-Michel se sont inquiétés auprès du Conseil municipal des frais de rétrocession des voiries et espaces publics à la commune. Il leur a été répondu que les frais de notaires engendrés par la rétrocession à titre gracieux de ces espaces par le bailleur ne seraient en aucun cas pris en charge par les copropriétaires. Des problèmes de stationnement sauvages ont également été évoqués par les riverains de ce quartier. « La puissance publique ne peut pas tout régler, mais il faut inciter les citoyens à se discipliner et à faire preuve de civisme,

Chiffres clefs

3 068 000€

Le montant de la contribution de la commune aux trois fonds de péréquation : le fonds national de garantie individuelle (pour 899 000€), le fonds de solidarité de la Région Île-de-France (pour 648 000€) et le fonds de péréquation des intercommunalités et communes (pour 1 521 000€). Ce montant représente une hausse de l'ordre de 22% par rapport à 2013.

2%

L'objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement que se fixe la commune sur la période 2013-2018.

8%

La part de la dette publique cumulée par les collectivités territoriales contre 71% détenue par l'État, sur une dette publique qui atteint 79% du PIB.

70%

La part de l'investissement public réalisé par les collectivités territoriales.

d'autant que les habitants de la résidence du Clos Saint-Michel notamment disposent de parkings en sous-sol » a répondu Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public. À n'en pas douter, le débat d'orientations budgétaires a été particulièrement riche en échanges. Or cet exercice démocratique de proximité risque d'être remis en cause par le projet de loi de l'affirmation des métropoles. En effet, s'il était adopté en l'état par l'Assemblée nationale, ce dernier contribuerait à éloigner le pouvoir décisionnel du citoyen : le Grand Paris ne regrouperait pas moins de 6,5 millions d'habitants. ●

Léa Goutmann-Becker

Relais énergie

Permanences de l'Espace Info-Énergie Pact 94

Dans le cadre d'un partenariat avec le Relais Énergie de Chevilly-Larue, l'Espace Info-Énergie Pact 94 va désormais tenir une permanence par mois à Chevilly-Larue. Lors de ces permanences, les particuliers trouveront des conseils techniques sur les travaux à réaliser pour améliorer le confort thermique du bâti (priorisation des interventions à mener, explication des techniques de mise en œuvre, aide au choix des matériaux adéquats, etc.). Un conseiller pourra leur donner une interprétation

de la thermographie aérienne de la toiture de leur habitation, répondre à leurs questions, les informer des aides financières existantes, les aider à décrypter leurs factures d'énergie, etc. ●

- **Prochaines permanences**
le mercredi 18 décembre de 14h à 17h30,
le samedi 25 janvier de 9h à 12h30,
exclusivement sur rendez-vous
au 01 56 34 70 54 ou 55 ou directement au
relais-mairie Centre – 13, rue Édith Piaf.

Grand Orly

Un accord cadre pour continuer à avancer



Le 6 novembre dernier, les maires et présidents de l'Association des Communes et Communautés du Grand Orly, présidée par Christian Hervy, le maire de Chevilly-Larue, ont signé l'accord-cadre du Contrat de Développement Territorial (CDT) du Grand Orly. Cet engagement moral, préalable à la signature du contrat avec l'État (qui s'effectuera courant 2014), marque une étape importante dans le travail collectif mené par 14 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne en faveur d'un développement cohérent et harmonieux de ce territoire à l'échelle métropolitaine. Pour ce faire, des priorités ont été définies en matière de logement, de déplacements, de développement économique et culturel et de développement des espaces verts afin d'établir un projet stratégique de développement durable pour le Grand Orly. En matière de transports, ce dernier propose ainsi la refonte du système de mobilités de l'international au local en améliorant l'accessibilité de l'aéroport d'Orly tout en développant le maillage des transports en commun en site propre pour les habitants du territoire. Sur le plan économique, le projet est d'optimiser les atouts du territoire afin de renforcer l'attractivité métropolitaine et de rapprocher les emplois de la population active résidente, notamment par le biais de la formation. ●

Une reconnaissance des potentialités du territoire du Grand Orly

En plus de contractualiser un projet de développement urbain partagé, la signature de l'accord cadre du CDT du Grand Orly met en lumière les spécificités et les potentialités de ce territoire. Ce pôle de vie de 250 000 habitants, qui accueille le 2^e aéroport français ainsi que le Min, premier marché de gros en produits frais au monde, constitue avec ses 173 000 emplois et ses 15 000 entreprises, le premier pôle économique du sud francilien. Par ailleurs, il est le laboratoire de mise en œuvre de nombreux projets à venir tels que la cité de la gastronomie, aux portes de Chevilly-Larue, ou l'arrivée du Grand Paris Express. ●

Festivités

Joyeuses fêtes à tous !

Comme à l'accoutumée, les fêtes de fin d'année s'annoncent particulièrement animées dans nos contrées ! Les Chevillais de tous les âges pourront profiter d'un florilège d'animations organisées dans la ville et fêter dignement cette fin d'année 2013.

Oyé, oyé ! Que chacun se prépare au lancement des fêtes de fin d'années ! À n'en pas douter, le programme de ces festivités sera à la hauteur de l'évènement. Dès le 4 décembre, la ville, de nature coquette, ne manquera pas d'enfiler son habit de lumière afin d'être la plus belle pour accueillir Noël. Rideaux lumineux, motifs étoilés aux candélabres et décorations dans les arbres la feront briller de mille feux jusqu'à la mi-janvier. Toutes ces décorations lumineuses sont constituées de diodes basse consommation. Deux jours plus tard, le 6 décembre, c'est sur fond de musique latine que s'ouvrira le marché de Noël, moment convivial très attendu des Chevillais. En effet, ils y trouveront assurément de quoi garnir leur table de réveillon de mets de fêtes (macarons, foie gras et spiritueux seront bien sûr au rendez-vous !) et des idées de cadeaux originaux. Quant aux plus petits, c'est avec un plaisir certain qu'ils pourront participer à la lecture de contes dans la yourte de la médiathèque et à des ateliers maquillage ou d'écriture de leur lettre au Père Noël. D'ailleurs, ils auront peut-être la chance de croiser le vieil homme à la barbe

blanche vêtu de rouge au hasard des allées du marché ... Une rencontre inoubliable qu'ils seront contents de pouvoir immortaliser par une belle photo sur le stand des comités de quartier ! Les comités de quartier se joindront en effet avec joie aux festivités en proposant également une retraite aux flambeaux dans les rues de la ville le 7 décembre et la traditionnelle décoration du sapin situé place De Lattre de Tassigny le 14 décembre. Enfin, parce que de plus en plus de personnes vivent dans la précarité et ne disposent que de peu de moyens financiers pour fêter Noël, la commune renouvellera cette année encore son très apprécié réveillon de la solidarité. ●

- **Le vendredi 6 décembre de 16h à 21h et les samedi 7 et dimanche 8 décembre de 10h à 19h : marché de Noël place Nelson Mandela.**
- **Samedi 7 décembre à 17h30 : retraite aux flambeaux. Départ sur le marché de Noël place Nelson Mandela.**
- **Samedi 14 décembre à 15h30 : décoration du sapin de Noël avec le comité de quartier La Guinet (place De Lattre de Tassigny).**

Solidarité

Aide au paiement de la mutuelle pour les étudiants

Parce qu'il est parfois difficile de financer des études supérieures, la commune met en place un soutien financier à la mutuelle complémentaire étudiante.

Entre 10 500€ et 15 500€*, c'est ce que coûte aujourd'hui une année d'étude supérieure. Outre les frais de scolarité, les frais de logement et de santé représentent une large part de ce montant. C'est pourquoi la Municipalité a proposé au Conseil municipal de soutenir les étudiants chevillais dans la poursuite de leurs études en adoptant une mesure de soutien financier à leur mutuelle complémentaire de santé. Ainsi, les Chevillais âgés de 20 à 25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent désormais bénéficier d'une aide de 100€ par an. Cette aide leur garantira le financement intégral d'une couverture santé de

base qui garantit des remboursements identiques aux taux de la Sécurité sociale (ces forfaits sont compris entre 72€ et 99€). Grâce à l'économie réalisée, cette aide pourra également permettre aux étudiants de souscrire éventuellement une complémentaire santé qui prenne en charge notamment les soins dentaires ou optiques. ●

Conditions d'attribution :

- **Le domicile fiscal des parents doit être sur Chevilly-Larue depuis plus d'un an.**
- **Présenter une pièce d'identité, une carte d'étudiant ou une attestation d'inscription dans un établissement supérieur et un récépissé d'inscription à une mutuelle étudiante ou, dans le cadre d'un étudiant salarié, à une mutuelle conventionnée.**

**Renseignements et dépôts de dossier : service municipal de la Jeunesse
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)**

*Source : Union Nationale des Etudiants de France (UNEF)



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 12 novembre 2013

- **Débat d'orientations budgétaires 2014 pour le budget primitif de la commune et le budget annexe d'assainissement.**
- **Présentations des rapports d'activité 2012 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP), du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF), du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, et du Syndicat mixte Intercommunal d'Exploitation et de Valorisation des Déchets (SIEVD).** Ces points à l'ordre du jour ne donnaient pas lieu à un vote
- **Budgets supplémentaires 2013 au budget de la commune et au budget annexe d'assainissement**
Vote : 25 pour (PC, PS, PG-RG, NI, LVEE, SC, Modem), 7 abstentions (UMP, PS, SC)
- **Convention avec le Conseil général du Val-de-Marne pour la gestion des espaces aménagés de la coulée verte Bièvre-Lilas**
Vote : unanimité
- **Subventions exceptionnelles aux associations Service Médico-Social des Halles (SMSSH) et Maison pour Tous.**
Vote : unanimité

Lexique :

PC : Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG :** Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS :** Groupe Socialiste de la majorité, **NI :** Groupe des Non-inscrits, **Verts :** Groupe Europe écologie-les Verts, **SC :** Groupe Socialistes et citoyens, **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

- **Mesure de soutien financier à la mutuelle complémentaire des étudiants.**
Vote : unanimité
- **Rétrocession des espaces publics de l'opération du Clos Saint-Michel**
Vote : unanimité
- **Adhésion au Comité Départemental du Tourisme**
Vote : unanimité
- **Vœu de la majorité municipale contre la réduction accélérée de l'accueil de la Sécurité sociale à Chevilly-Larue et pour un véritable accueil de proximité et de solidarité**
Vote : unanimité
- **Vœu de la majorité municipale pour la retraite à 60 ans, l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités et une mise à contribution réelle et équitable des entreprises et des revenus financiers dans le financement des retraites**
Vote : 26 pour (PC, PS, PG-RG, NI, LVEE, SC) 3 abstentions (Modem, UMP) 4 ne prennent pas part au vote (SC, PS)

Le prochain conseil municipal aura lieu le 17 décembre à 19h en salle du conseil.

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Bedel Biyiha Ngimbous



Lors de la séance du 12 novembre, le Conseil municipal

et le public ont observé une minute de silence à la mémoire de Jean Franco Capirchio, conseiller municipal UMP, parti radical et non-inscrits, décédé le 15 octobre dernier. Après ce moment de recueillement, le Conseil municipal a procédé à l'installation de son successeur, M. Bedel Biyiha Ngimbous. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Rendez-vous à la fête des solidarités



Les Chevillais sont invités à participer à la fête des solidarités organisée par le Conseil général le 14 décembre afin d'offrir à tous une journée festive et solidaire ponctuée de jeux, d'animations et de spectacles à l'approche des fêtes de fin d'année. Ce moment de convivialité permet également aux habitants de rencontrer les associations locales ainsi que les espaces d'action sociale, qu'ils soient communaux ou départementaux. Afin de marquer son soutien aux personnes en situation difficile, à l'occasion des fêtes de fin d'année le Conseil général attribue également, sous conditions, un chèque de solidarité de 30€, 45€ ou 60€ par foyer fiscal en fonction de la composition du foyer. Cette aide s'adresse aux personnes non imposables sur le revenu, avant déductions fiscales. Les Chevillais qui souhaiteraient en bénéficier peuvent en faire la demande avant le 31 décembre en téléchargeant le formulaire sur le site du Conseil général, en se le procurant à l'Espace commun des solidarités ou lors de la fête des solidarités munis des originaux de leurs avis d'imposition et d'une pièce d'identité. Leur chèque de solidarité leur sera envoyé par courrier. ●

- **Fête des solidarités :** le 14 décembre de 12h à 18h au gymnase Derichbourg (42, rue Derichbourg). Les formulaires de demande des chèques solidarité sont à renvoyer à l'adresse Conseil général du Val-de-Marne, Fête des Solidarités 2013 - 94054 Créteil cedex.



Pour un véritable accueil Sécurité sociale de proximité

Alors que la pétition, lancée par la Municipalité, en faveur du maintien du point accueil de la sécurité sociale continue d'engranger des signatures (près de 800 actuellement), le Conseil municipal a adopté à l'unanimité, lors de sa séance du 12 novembre, un vœu contre la réduction d'accès à l'accueil de la sécurité sociale à Chevilly-Larue et pour un véritable accueil de proximité et de solidarité. En effet, les conditions d'accueil de ce service de proximité ne cessent de se dégrader. Alors que ce dernier est soumis depuis plusieurs années à des fermetures intempestives et ne dispose plus que d'une amplitude d'ouverture réduite à 3 jours par semaine, il vient d'être décidé que les usagers n'y seraient désormais reçus que sur rendez-vous. Par ailleurs, en dépit d'une demande répétée des habitants, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val-de-Marne refuse toujours d'installer une boîte aux lettres à l'extérieur de ses locaux afin que chacun puisse y déposer ses documents administratifs en dehors des heures d'ouverture. Pourtant, comme le souligne le vœu : « *l'accueil de proximité de la sécurité sociale est un service de première nécessité, particulièrement pour les usagers fragilisés en raison de problèmes d'âge, de mobilité, de handicap divers ou d'impossibilité d'accéder à Internet, usagers envers qui la mission de solidarité de la Sécurité sociale doit être assurée* ». Aussi, il est demandé que soit annulée l'obligation d'obtention d'un rendez-vous pour être reçu au point d'accueil de Chevilly-Larue, que ce dernier retrouve une amplitude d'ouverture de cinq jours sur sept et que soit installée une boîte aux lettres à l'extérieur du bâtiment. ●

● La pétition est disponible dans ce numéro du journal, à l'hôtel de ville, dans les relais-mairies et sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.

Pour la retraite à 60 ans et l'augmentation du pouvoir d'achat

Le 12 novembre, le Conseil municipal a adopté un vœu pour réclamer notamment le rétablissement de la retraite à 60 ans et l'augmentation du pouvoir d'achat des pensions de retraites. En effet, la réforme des retraites proposée par le gouvernement, qui sera examinée en décembre par le Sénat en seconde lecture, prévoit d'allonger à 43 ans la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite à taux plein et de reporter de six mois la revalorisation des pensions (du 1^{er} avril au 1^{er} octobre). « *Le report du relèvement des retraites ferait perdre aux retraités 800 millions d'€ et cela toucherait plus particulièrement les petites retraites* » souligne ce vœu qui rappelle également que « *l'augmentation des cotisations des salariés et des employeurs prévus par le projet de loi est injuste et déséquilibré : il revient à faire porter par les seuls salariés et retraités l'effort sur les retraites* ». C'est pourquoi le vœu réclame le retour à la retraite à 60 ans pour 40 années de cotisation, l'annulation des mesures qui pénalisent le pouvoir d'achat des salariés et des retraités et que les 20,7 millions d'€ de déficit du système des retraites soient financés équitablement, en mettant notamment à contribution les revenus financiers de la spéculation. ●

Permanences des élu(e)s

▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65

▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 85 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Christian Nourry ► *maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires*

Aujourd'hui le tramway, demain le métro ?



Ça y est, le tram est là ! Le 16 novembre dernier, dans une grande fête populaire l'inauguration du nouveau tramway a vu les rames prises d'assaut par une foule joyeuse et enthousiaste. Cette victoire, c'est celle de la population et de ses élus. Monsieur Christian Heryv, à la présidence de l'association pour le prolongement de la ligne 7, a agit avec la plus grande détermination pour que les Chevillais obtiennent un réseau de transport efficace. L'association, créée en 1992 par Monsieur Guy Petteinati, a

permis la mobilisation des communes qui, par leur lutte opiniâtre, ont gagné l'investissement de tous les grands acteurs institutionnels. C'est la victoire de la coopération des territoires, à l'heure où se précise la menace d'une métropole où tout serait décidé d'en haut ; notre tramway fait la preuve de l'efficacité de la construction commune. L'État, la Région, le Stif, la RATP, les communes et les syndicats intercommunaux ont participé ensemble à la réalisation de cet événement historique. Le tramway, la requalification de l'ancienne Nationale 7, aujourd'hui RD7,

en boulevard urbain accueillant et agréable à vivre ; des projets construits dans la proximité avec les citoyens, en prise directe avec les besoins de la population, vont relier un bassin de vie et d'emploi de plus de 350 000 habitants, l'aéroport d'Orly, le Min de Rungis, la Silic, Belle Épine et bientôt la future Cité de la gastronomie. Maintenant nous devons nous mobiliser pour gagner notre métro, plus que jamais nous aurons besoin d'une forte pression de la population pour obtenir gain de cause, avec l'exigence de la prolongation de la ligne 14 du métro. La lutte continue !

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Rythmes scolaires : une affaire qui marche !



Au-delà du discours, les actes. 83 % des communes se disent aujourd'hui satisfaites de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, selon une enquête de l'Association des maires de France (AMF). Riche en enseignements, cette étude permet d'apporter de l'objectivité au débat et témoigne de la grande mobilisation des communes pour l'élaboration de projets de qualité, en dépit d'une complexité reconnue. Elle confirme, par ailleurs, que les activités périscolaires

qui accompagnent ce dispositif sont très largement fréquentées et gratuites, dans 80 % des cas. Avec un coût médian de 150€ par élève, incluant les montants de l'aide apportée par l'État et la CAF. L'étude ne manque cependant pas de pointer des difficultés, désormais bien identifiées, qui justifient des ajustements, notamment pour les maternelles. Elle permet également d'écarter un certain nombre d'idées reçues. Ainsi, ni le recrutement des animateurs, ni les relations avec les autres membres de la communauté éducative ne paraissent poser de difficultés.

Enfin, la satisfaction affichée par plus de 4 maires sur 5 engagés dans la réforme, et par plus de 70 % des parents concernés, révèle une réelle adhésion au dispositif. Le dialogue ne doit pas moins se poursuivre entre collectivités, enseignants, parents, tissu associatif et État, afin de garantir les meilleures conditions d'application des nouveaux rythmes, dans l'intérêt des élèves. Notre ambition est de réussir ce qui a été entrepris, à Chevilly-Larue, dans la concertation. Ce, en privilégiant l'écoute et l'échange que les élus socialistes ont eux-mêmes engagés sur la ville.

Dominique Lo Faro ► *conseiller municipal, élu du groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche*

De l'audace, un projet clair et une envie réelle de changement pour contrer l'austérité



La situation de nos concitoyens ne s'est pas améliorée. *Le changement c'est maintenant* est devenu un vœu pieux. C'est la poursuite des sacrifices. Inlassablement les plans sociaux se succèdent et les familles font des choix dans leurs dépenses et retardent pour certaines le moment de se soigner. Des voix s'élèvent pour demander un changement de politique y compris au sein du parti au pouvoir. Les 20 milliards par an de crédit impôt-recherche octroyés aux entreprises n'ont donné aucun résultat en termes d'emplois. L'impôt le

plus injuste, la TVA, va être augmenté le 1^{er} janvier 2014. C'est une ponction supplémentaire qui va toucher les catégories les plus modestes. Pourquoi la taxe Tobin, faible taux de taxation des capitaux circulants, votée au Parlement européen, est-elle rejetée par le ministère des finances ? Cette situation financière économique, sociale et politique de notre pays impacte fortement les orientations budgétaires de la ville. Le projet de loi de finances 2014 débattu ce 12 novembre n'est pas extérieur au climat ambiant. Les orientations budgétaires présentées utilisent les marges de manœuvre existant à

Chevilly-Larue pour en faire bénéficier la population dans l'intérêt général avec un service public local de qualité, des tarifs raisonnés et une fiscalité des plus basses du Val-de-Marne. Nous continuerons à combattre le transfert du coût des réformes qui devrait incomber à l'État comme la réforme des rythmes scolaires. Il est grand temps de se ressaisir et qu'une véritable politique de gauche, prenant en compte *l'humain d'abord* soit mise en œuvre. Nous écoutons avec prudence l'annonce de la grande réforme fiscale pourtant tant attendue. « *Mon ennemi c'est la finance* » disait-il. Aux actes que diable !

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Il y a trente ans : la marche des Beurs



Il y a trente ans, la France connaissait un taux de chômage record, des meurtres racistes et de violents affrontements avec la police. C'est alors qu'une dizaine de jeunes issus des Minguettes à Vénissieux prennent l'initiative. Le 15 octobre 1983, ils sont une petite quarantaine au départ de Marseille, accompagnés par un curé et un pasteur. Sept semaines plus tard, le 3 décembre, ils sont accueillis par une manifestation monstre de 100 000 personnes à Paris

et sont reçus par le Président de la République François Mitterrand. Cet événement a correspondu à un tournant dans la société française et comme le dit Christian Delorme, le « curé des Minguettes », « cette marche a été le Mai 68 des enfants d'immigrants ». Alors oui, depuis trente ans, des progrès ont été réalisés, de nombreuses personnes issues de l'immigration ou leurs enfants et petits-enfants, ont accédé à des responsabilités à hauteur de leurs compétences mais beaucoup d'autres se heurtent encore à un « mur de verre ».

Le malaise est toujours réel. Quand on pose la question aux jeunes des quartiers populaires, souvent ils répondent qu'il n'y a aucun changement car le racisme est toujours présent. Ils se sentent aussi stigmatisés que leurs parents. Alors dans le climat délétère dans lequel nous baignons aujourd'hui, alors que certains agitent la haine et le racisme, rappelons-nous le message de Toumi Djaidja, le leader de la marche, au soir du 3 décembre 1983 : « Bonjour à la France de toutes les couleurs ».

Elyane Darmon et Jean-Paul Homasson ► *élus du groupe des Non-inscrits*

Une pensée pour Jean Franco Capirchio



Certes nous n'avions pas les mêmes approches politiques. Mais au cours de cette mandature trop brièvement achevée par la maladie, nous avons appris à nous connaître et

apprécier. Dans les domaines qui incombent au groupe des non-inscrits (santé, solidarité internationale, retraités, handicapés) Jean Franco Capirchio a toujours soutenu les actions municipales, activement participé aux réunions, apporté des avis éclairés. Nous pouvons affirmer que Jean Franco Capirchio

était apprécié du personnel municipal et des élus avec lesquels il travaillait. Gentillesse, amabilité faisaient partie intégrante de ta personne. Nous te regretterons. Nous adressons nos sincères condoléances à ta famille et à tes proches.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Circulation en ville



La circulation en ville et la répartition des espaces entre la voiture, les deux-roues, le piéton font l'objet d'arbitrages constants.

Nécessité est d'éviter que les véhicules se garent sur les trottoirs pour donner de l'espace aux piétons ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Nécessité encore, de couvrir le territoire avec des transports en commun accessibles à tous.

Nécessité enfin de favoriser les déplacements en deux-roues d'un point à l'autre du territoire.

Mais sur ces orientations, j'imagine, il y a assez peu de débats.

C'est pourquoi, parfois, les solutions développées laissent dubitatif quant aux résultats.

Les poteaux envahissent tous les espaces, et empêchent les voitures de se garer, mais on observe aussi qu'ils viennent complexifier, voir rendre dangereux le parcours des piétons et des conducteurs de deux-roues.

Les barrières ont une fonction sans doute identique, avec une volonté de tracer des parcours, mais quand les usagers sont peu convaincus, on observe des contournements

qui peuvent être plus dangereux que la solution adoptée.

Quand les possibilités de se garer diminuent, il reste les parkings, encore faut-il qu'ils inspirent confiance aux utilisateurs. Ce n'est pas le cas de celui du centre.

Bien entendu, les acteurs sur les différentes artères sont différents. C'est le rôle de la commune de donner l'objectif final, d'assurer la cohérence des interventions et le niveau de concertation pour converger vers une ville où la circulation devient une question qui ne se pose pas, quel que soit votre moyen de locomotion.

C'est à construire.

Bérangère Durègne ► *conseillère municipale, élue du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

La réforme des rythmes scolaires, une décision absurde



Toutes les villes du département ont choisi de reporter la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, et c'était une décision sage. En effet,

un mois après la rentrée scolaire, chacun comprend l'absurdité de cette réforme mal préparée.

Le gouvernement est arrivé à opposer tout le monde à ce texte : collectivités, parents d'élèves, associations, professeurs des écoles, directeurs, etc. Imposée par décret sans débat en janvier, cette

réforme montre déjà ses limites : fatigue des enfants, organisation bâclée dans les villes comme Paris qui l'ont instaurée, grogne des enseignants, indignation des parents, etc.

Comment peut-on penser alléger la journée des enfants en rajoutant trois heures de temps périscolaire dans leur semaine ? Comment une municipalité peut mettre en place sereinement un tel dispositif alors qu'aucun moyen ni aucune aide pérenne ne lui ont été alloués pour cela ? Quel schéma peut être adopté

à la fois aux écoles maternelles et élémentaires ?

En obligeant les communes à organiser ces trois heures, c'est en réalité une charge nouvelle imposée aux communes. Cette réforme coûtera l'équivalent de 150€ par enfant à multiplier par le nombre d'enfants scolarisés dans notre commune ! En réalité, c'est un moyen pour le gouvernement de forcer les communes à augmenter les impôts locaux.

Le gouvernement doit revenir sur ce texte avant qu'il ne soit trop tard !

Théâtre enfants et ados

Variations artistiques

Dans le cadre de son projet annuel d'ateliers de théâtre enfants et de théâtre ados, le théâtre André Malraux a choisi cette année un thème aussi ardu que d'actualité, celui de la cruauté à l'école. Programme.

L'atelier d'écriture animé par Catherine Verlaguet à l'école Pierre et Marie Curie. Une manière ludique d'aborder un thème difficile.



I l est des thèmes auxquels on ne se frotte pas sans quelques précautions, sans une approche particulière. La cruauté est de ceux-là. Et c'est ce thème que le théâtre André Malraux a décidé d'aborder dans le cadre de ses ateliers de théâtre ados. Histoire de poser les bases de la thématique, le théâtre a d'abord accueilli *Les vilains petits*, la nouvelle création de Bénédicte Guichardon, metteur en scène, et de Catherine Verlaguet, auteur, le temps de trois représentations, le 29 et le 30 novembre. Parallèlement à cela, le théâtre a demandé à Catherine Verlaguet de mener un atelier d'écriture autour de cette thématique auprès de quatre classes de CE2-CM1 venues de chaque école de la ville. À raison de deux séances d'une heure et demi par classe, les paroles d'enfants ont été collectées. « *Huit ans, c'est l'âge où les enfants commencent à s'affranchir de la quête de soi, de l'adversité, de la solitude* », explique l'auteur. « *Comment trouver sa place ? Comment rester soi-même face au groupe ? Comment s'intégrer ? Le thème de la cruauté à l'école m'intéresse particulièrement parce qu'il touche autant les*

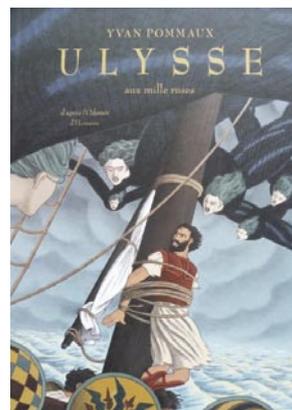
enfants que les adultes ». L'illustratrice Aurélie Yvin a accompagné ces séances en croquant in situ ces moments intenses et intimes. C'est sur la base de ces paroles collectées et remises en texte par Catherine Verlaguet que Bénédicte Guichardon animera toutes les séances d'ateliers de théâtre enfants des 9/13 ans. Les ateliers de théâtre ados des 14/19 ans, qui débiteront en avril, s'appuieront sur la même thématique, la cruauté, et seront animés par Magali Lérés. La création théâtre enfants et théâtre ados sera présentée au théâtre en avril. ●

► **Les ateliers théâtre enfants des 9/13 ans ont lieu un dimanche par mois et pendant les vacances d'avril (du 22 au 27 avril). Prochaines séances les dimanches 8 décembre et 26 janvier de 10h à 13h au théâtre André Malraux. Tarifs : de 40€ à 50€ (atelier + adhésion + 3 spectacles dans la saison). Renseignements au théâtre André Malraux (place Jean-Paul Sartre) auprès de Émilie Araujo Tran (01 41 80 69 64) et de Émilie Gendrot (01 41 80 69 44).**

Le Grand Dire

2014, une édition mythique !

Revoilà le *Grand Dire*, événement culturel biennal imaginé par la Maison du Conte et la médiathèque ; une saison durant, les uns et les autres vont explorer la matière des histoires et des contes. Thématique de cette nouvelle édition : les mythologies.



Temps fort de la vie culturelle chevillaise, le *Grand Dire* revient sur le devant de la scène. Une saison durant, au fil de parcours au long cours, à travers des expositions, des ateliers d'initiations, des rencontres, des spectacles, des conférences et autres manifestations diverses et variées, cette nouvelle édition abordera sous toutes ses formes la thématique qu'elle s'est choisie : la mythologie. Au gré des imaginaires et des projets qui seront montés avec les écoles, les collèges et toutes les structures qui voudront s'inscrire dans ce grand rendez-vous, les publics –enfants, jeunes, parents– suivront les routes qui mènent jusqu'aux héros des deux cultures fondatrices de nos contrées : la mythologie nordique et la mythologie grecque et romaine. Si c'est le conteur Abbi Patrix qui se montrera

spécialiste de la première, c'est le conteur Julien Tauber qui se penchera sur la seconde. C'est justement cette dernière qui ouvrira cette 3^e édition du *Grand Dire* en décembre. Avec l'exposition *Mythologies* à la médiathèque, réalisée par l'auteur-illustrateur pour la jeunesse Yvan Pommaux, vingt-huit dessins ainsi qu'un jeu d'artiste intitulé « Labyrinthe » feront revivre les aventures et les destins tragiques des grands héros de l'Antiquité. À travers son spectacle *La Belle aux cheveux d'or*, le conteur Guillaume Alix jonglera avec les motifs des contes initiatiques. Un jeu de construction viendra souligner les symboliques abordées. ●

► Exposition *Mythologie*, du 3 au 21 décembre à la médiathèque. Entrée libre.

► Spectacle *La Belle aux cheveux d'or*, le samedi 7 décembre à 18h à la médiathèque. Entrée libre

Concert de la Sainte-Cécile

Ambiance show devant !



Quelle ambiance cette année au concert de la Sainte-Cécile ! Salsa, rumba, cha-cha, paso doble, ... les rythmes étaient latino en diable. Les soixante musiciens de l'orchestre philharmonique, accompagnés de cinq membres de l'orchestre de Hochdorf (ville d'Allemagne avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée), ont embrasé le théâtre André Malraux. Pour l'occasion, histoire de colorer la soirée, les uns et les autres avaient

sortis leurs plus belles tenues de soirée ; avec force colliers de fleurs, lunettes de soleil, robes à franges et canotiers sur la tête, l'ambiance était résolument tropicale. Si la première partie de soirée restait sage, on ne saurait en dire de même de la suite du programme. Entre les cuivres, les bois et les cordes, des couples de danseurs ont investi la piste : la température est alors montée de quelques degrés. Show devant ! ●

29

découvertes
culture



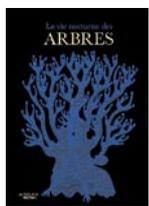
Bientôt Noël ... faites-vous plaisir !

Des livres, des CD, des DVD, à offrir ou à s'offrir ... surprenants par leur forme, leur contenu fantastique, précieux, décalés, nostalgiques ... Il y en a pour tous les âges, tous les goûts.

Livres

La vie nocturne des arbres

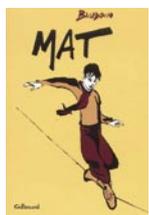
Bhaju Shyam, Durga Bai et Ram Singh Urveti – Éd. Actes Sud Junior, 2013



Entièrement fabriqué à la main, cet ouvrage – au tirage limité et dont chaque exemplaire est numéroté – reproduit en sérigraphie des œuvres originales d'artistes Gond (centre de l'Inde). Un véritable hymne aux arbres où chaque image s'accompagne d'un texte qui emmènera les petits et les grands dans le riche univers imaginaire et mythique de cette tribu de la forêt. Un très beau cadeau !

Mat

Baudoin – Éd. Gallimard, 2012



Le jeune Mat souffre d'une relation difficile avec son père. Son seul refuge : ses rêves ... et une rencontre inattendue avec une petite fille en mal d'affection qui va bouleverser sa vie. Une BD d'une grande poésie, lumineuse, d'une sensibilité à fleur de peau. Le trait noir au pinceau d'Edmond Baudoin est magnifique.

Histoire des lieux de légende



Umberto Eco – Éd. Flammarion, 2013

De l'Atlantide aux Antipodes ou à l'Eldorado, un voyage à travers les mondes imaginaires emblématiques de la littérature et du folklore depuis l'Antiquité.

Petite Alice aux Merveilles

Lewis Carroll, illustré par Emmanuel Polanco
Éd. Gallimard jeunesse Giboulées, 2013



Vingt ans après sa grande *Alice au pays des Merveilles*, Lewis Carroll a réécrit la même histoire, mais pour les plus petits ! Faites découvrir Alice, le lapin blanc, le chat du Cheshire, la Reine de Cœur et tous les autres aux plus jeunes avec cet album joliment illustré.

Mes années 70

Claudine Desmarteau – Éd. Panama, 2011



Le papier peint orange aux motifs géométriques, les pantalons pattes d'éph', les sous-pull en nylon, Polnareff, les Pink Floyd, le Petit Nicolas, Claude François, Joe Dassin, la télé en noir et blanc, les téléphones à cadran (pas portables), les mini-jupes et maxi bottes, ... Tous les codes des années 70 sont croqués ici avec un humour décapant, non dénué de tendresse. Un univers psychédélique à partager, découvrir en famille pour rire et sourire. Un album résolument VINTAGE.

CD

Brassens chanté par ...

Les Ogres de Barback, Aldebert, Agnès Bihl, etc
Éd. L'autre Distribution, 2011



Quand un chanteur « classique » est repris par les chanteurs de la nouvelle scène française, cela donne un album charmant et idéal pour réunir toute la famille.

DVD

Queen of Montreuil

Solveig Anspach – Diaphana Films, 2011



Un film tendre où le travail du deuil est entrepris de façon cocasse, sensible et loufoque, notamment grâce à la présence de deux islandais un peu « barrés » qui entourent la jeune Agathe, déboussolée mais pleine de fantaisie. Une histoire attachante qui donne la pêche.

La longue histoire de la desserte par rail de Chevilly-Larue et de l'aéroport d'Orly

Il a fallu beaucoup de patience et de détermination pour qu'un tramway desserve Chevilly-Larue.

Le choix des transports en commun dans la banlieue de Paris a souvent été déterminé par la présence d'équipements collectifs.

Ceux-ci sont assez nombreux le long ou à proximité du grand axe Sud, la RN7 (actuelle RD7) : hôpitaux de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre, domaine départemental Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine, cimetière parisien de Thiais, marché d'intérêt national avec ses zones annexes, et surtout aéroport d'Orly. Ainsi, en 1907, le tramway 85 de Paris (Châtelet) à Villejuif a son terminus reporté du centre ville à l'asile d'aliénés (actuel groupe hospitalier Paul Guiraud). Commune encore très rurale alors, Chevilly-Larue n'est pas desservie par la Compagnie générale parisienne de tramways (CGPT) ; les Chevillais doivent marcher jusqu'à Villejuif, station la plus proche. Des lotissements pavillonnaires ouvrent à l'est du territoire chevillais en 1923 ; leurs habitants réclament des transports. Le 9 février 1924, le Conseil municipal, relayant un vœu des sociétaires de la cité-jardins Paris-Cottage, demande vainement que la ligne du tramway 85 soit prolongée de Villejuif jusqu'au carrefour D60/N7 (actuellement Roosevelt/Stalingrad). Le tramway est supprimé en 1933. Des lignes de bus de la Société des transports en commun de la région parisienne (STCRP) circulent sur la N7, notamment la FC desservant le cimetière parisien de Thiais ouvert le 1^{er} octobre 1929 ; la ligne 185 prend la relève en 1944, de Porte d'Italie au cimetière parisien, le service étant assuré en trolleybus de 1953 à 1966. Les Chevillais peuvent aussi emprunter, depuis 1947, la ligne de bus jusqu'à Savigny-sur-Orge, numérotée 285 à la création de la RATP en 1949. L'urbanisation intensive du secteur à partir de 1960 rend vite évident qu'un moyen de transport plus performant en capacité et en rapidité est nécessaire, d'autant plus que l'amélioration de la desserte de l'aéroport d'Orly est un enjeu majeur. Fondé en 1918 avec une vocation militaire, celui-ci est ouvert au trafic civil en 1948 et voit sa fréquentation augmenter rapidement, surtout après l'ouverture de l'aérogare Sud en 1961 et du terminal Ouest en 1971. Diverses solutions ferroviaires sont étudiées. Le prolongement par la RATP de la ligne de métro n° 5 à partir de Place d'Italie est mis à l'étude en 1967. Cette liaison omnibus sous la N7 offrirait l'avantage de desservir au passage les villes traversées, dont Chevilly-Larue ; malheureusement, ce projet est vite gelé. Il rebondit lorsque la RATP construit la branche sud de la ligne n° 7, avec son terminus ouvert au Kremlin-Bicêtre le 10 décembre 1982, puis à Villejuif-Louis Aragon le 28 février 1985. Dès son élection

en 1977, le maire de Chevilly-Larue, Guy Pettenati, s'active énergiquement pour que la ligne 7 soit prolongée jusqu'à Orly. De son côté, la SNCF met en service en mai 1972 la liaison Orly-Rail avec trajet en train de Paris à Pont-de-Rungis, puis des navettes de bus. La SNCF envisage ensuite de prolonger en tunnel la ligne du RER C jusqu'à l'aéroport, mais ce projet de liaison directe est écarté fin 1987 au profit d'OrlyVal ; cette

navette en métro automatique léger reliant l'aéroport à la station Antony du RER B est mise en service en octobre 1992. Du coup, le projet de prolongement de la ligne 7 est retiré, au grand dam de la population, des salariés, des entreprises et des dix municipalités du secteur. À l'initiative de Guy Pettenati, ces dernières se regroupent dans l'Association pour le prolongement de la ligne de métro n° 7, déclarée le 25 juin 1992, qui multiplie dès lors les démarches. Le dossier est réouvert, mais le Schéma directeur de la Région Île-de-France, approuvé en avril 1994, abandonne la solution par métro au profit d'une liaison par tramway de Villejuif à Juvisy-sur-Orge ; le projet, limité dans une première phase à Athis-Mons, est inscrit au Contrat de Plan État-Région 2000-2006, puis au Contrat de Projets État-Région 2007-2013. La municipalité de Chevilly-Larue espère alors une mise en service de la ligne en 2006. Le schéma de principe est approuvé par le Syndicat des transports d'Île-de-France le 10 octobre 2002 et la déclaration d'utilité publique est promulguée le 1^{er} février 2005. Élu maire le 25 janvier 2003, Christian Hery reprend énergiquement le flambeau de son prédécesseur au sein de l'Association pour le prolongement de la ligne de métro n° 7 (qui devient en 2011 l'Association pour le tramway T7), pour dynamiser le projet qui prend du retard. Celui-ci s'accompagne de la requalification de la RN7. Sous la pression des habitants et de l'Association, les travaux préliminaires commencent en début 2009 et le chantier en fin 2010. Le premier rail est posé le 29 juin 2011. La ligne T7 est enfin inaugurée et mise en service le 16 novembre 2013. Le tramway est là, mais l'action, tant de la municipalité que de l'Association, continue pour accélérer la construction de la seconde phase de la ligne T7 de son terminus actuel à Athis-Mons à Juvisy-sur-Orge et pour veiller à l'aboutissement du projet de prolonger la ligne de métro n° 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly avec deux stations desservant Chevilly-Larue, « Chevilly-Trois communes » et « Porte de Thiais », dans le cadre du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris approuvé le 24 août 2011. Pour que les Chevillais n'aient pas à attendre jusqu'en 2027 l'arrivée du métro sur leur territoire, comme cela est aujourd'hui prévu, la bataille doit continuer.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Le tramway 85 à Villejuif autour de 1910.

Basket et football

Un tournoi en cadeau

Le week-end du 21 et 22 décembre verra se dérouler des tournois pour les jeunes au sein des sections basketball et football de l'Élan. Des initiatives visant à souder l'esprit de club et à offrir un joli cadeau de fin d'année aux enfants.

Le tournoi de Noël, un rendez-vous incontournable pour les jeunes footballeurs.



Que serait un Noël chevillais sans le traditionnel tournoi de football organisé en intérieur ? La question pourrait se poser tant ce rendez-vous est devenu incontournable pour les jeunes pousses du ballon rond. « Le samedi sera réservé aux catégories U9 et le dimanche aux U10 », décrit le responsable des sections jeunes, Thierry Boisseau. Rendez-vous prisé et reconnu dans la saison des jeunes footballeurs, les matchs mettront aux prises des équipes de cinq joueurs avec pas moins de seize clubs représentés au parc des sports : « Les équipes viennent de toute la région, il y aura de très bons clubs comme Torcy, Créteil, Boulogne-Billancourt ou encore les Mureaux ».

Les rencontres débuteront à partir de 9h pour une fin prévue aux alentours de 18h. « Les vainqueurs repartiront avec une coupe et tout le monde aura droit à une médaille ».

Tournoi interne pour les basketteurs

Les basketteurs ne seront pas en reste avec un tournoi interne le samedi 21 décembre de 14h à 18h au gymnase Lilian Thuram. « L'idée est de regrouper tous les jeunes du club, des baby aux minimes », explique le président de la section, Alain Petrissans. Les équipes seront ainsi formées de joueurs d'âges différents. Une belle initiative pour renforcer l'esprit convivial au sein du club. « En marge des matchs, on proposera de multiples jeux d'adresse, des mini-concours et différents challenges pour les plus jeunes », ajoute le président. Un événement rendu possible par la formation d'une dizaine de jeunes entraîneurs qui seront tous présents pour animer les différentes activités. Pour bien débiter les vacances de Noël, un goûter et une tombola concluront la journée. Les enfants auront droit à d'autres surprises, « de petits gadgets offerts par la Fédération ». Footballeurs comme basketteurs termineront ainsi l'année de manière sportive et conviviale. ●

Antoine Ginekis



Brèves de vestiaires

Les sportifs toujours présents pour le Téléthon

Un effort collectif. Le Téléthon rappelle l'une des valeurs phares du monde sportif. Et les associations sportives chevillaises ne s'y trompent pas, répondant présent chaque année. Enjoy Country ouvrira le bal des animations avec une démonstration de danse, le vendredi 6 décembre à partir de 19h30. « Cela animera l'apéritif, ensuite il y aura un repas organisé par les sections athlétisme et cyclotourisme », décrit le responsable de l'organisation, Jacques Pauget. Le lendemain, la section volleyball de l'Élan invite tout le monde à participer à un tournoi au gymnase Pasteur entre 9h et 18h. Les bénévoles des sections athlétisme et cyclotourisme tiendront la buvette pour les sportifs et les supporters. Les sections football et retraite sportive

participeront elles-aussi à la récolte de fonds. « Ils vont nous aider à vendre des porte-clés peluches et le football reversera la recette du dimanche de la buvette ». Le week-end du Téléthon reste ainsi un rendez-vous incontournable du calendrier sportif de la Ville. Et du calendrier musical aussi puisque la recette du concert de musiques du monde donné par les professeurs du conservatoire municipal le dimanche 8 décembre sera également reversée au Téléthon.

● **Apéritif + repas du vendredi 6 décembre au parc des sports : 20€ (5€ pour le spectacle de country seul). Réservation auprès de Yvette Mangeant (01 46 87 49 36).**

● **Tournoi de volley le samedi 7 décembre avec buvette.**

● **Concert à l'église Sainte-Colombe le dimanche 8 décembre à 16h30 : 5€ (gratuit pour les enfants).**

Les pongistes brillent sur le département

Lundi 11 novembre dernier se déroulait le critérium départemental des vétérans à Ormesson-sur-Marne. Les Chevillais de l'Élan ont réussi à se distinguer sur la scène val-de-marnaise avec notamment deux médailles d'or. L'habituee des trophées, Maryse Bonnefoy est à nouveau montée sur la première marche du podium dans la catégorie féminine V2. Elle a d'ailleurs remporté une finale 100% chevillaise puisque Martine Zanasi termine à la 2^e place. Chez les hommes, Gérard Graillet est sorti vainqueur du tournoi masculin V4. Belles performances mais pas de podium cependant pour Jean-Marc Dumont, en V2, et Alain Citerne en V3, qui terminent tous deux à la quatrième place. Mais l'objectif principal est rempli puisque tous les pongistes sont qualifiés pour le championnat régional qui se déroulera le 2 février 2014 à Chelles.

Gymnastique volontaire

C'est tendance !



Avec près de 500 adhérents, la section gymnastique volontaire de l'Élan connaît un succès qui s'étend encore cette saison. La gym tendance (zumba) y est pour beaucoup, mais l'esprit convivial du club explique également ce bel engouement pour les sessions où il s'agit de bouger son corps.

La gym tendance (zumba), voilà la nouvelle activité phare de la gymnastique volontaire de l'Élan.

Jeudi 19 décembre, le foyer du parc des sports verra se réunir l'ensemble des adhérents de la section gym volontaire : le club organise un repas où chacun apportera un plat. « C'est l'occasion de se rassembler et de discuter plus tranquillement que lors des cours », explique la présidente, Françoise Frechault. Une initiative parmi d'autres où la convivialité et le partage seront mis à l'honneur. Dans le même ordre d'idée, la section prévoit d'organiser une « randonnée culturelle » au printemps prochain. « L'idée est de réussir à mêler l'effort physique et un côté éducatif. L'an dernier, nous étions partis à la découverte de Chevilly-Larue accompagnées de l'archiviste municipal ».

tendance (zumba). « On a ouvert quatre cours cette année, contre un seulement l'an dernier ». Soit plus d'une centaine d'adhérentes. « C'est ouvert aux hommes, mais il n'y a que des femmes », qui viennent se défouler sur des rythmes caribéens endiablés. « Il reste encore quelques places », prévient la présidente pour les retardataires, le jeudi à 18h. Autre activité plébiscitée par les Chevillais : la gym 3 Pommes pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 9 ans. Une section qui ne manque ni d'idées ni de rythme puisque voilà une activité idéale pour appréhender son corps, travailler la mobilité, la souplesse et la synchronisation dès le plus jeune âge. ● A.G

Elles veulent du rythme !

L'ambiance du club est donc assurée par divers événements rassembleurs. Mais le succès, la gym volontaire le doit en partie à la mode de la gym

• Il reste des places en gym 3 Pommes pour les 6-9 ans (renseignements le mercredi à 13h30 au gymnase Léo Lagrange) et en gym tendance –zumba– le jeudi à 18h au gymnase Léo Lagrange.

Pharmacies de garde de jour

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
 > Rubrique Infos les plus demandées
 > Pharmacies de garde

Dimanche 8 décembre

Desaldealer
 39, rue Émile Zola
 Fresnes
 01 43 50 87 42

Dimanche 15 décembre

Meunier
 47, avenue de la liberté
 Fresnes
 01 47 02 02 10

Dimanche 22 décembre

Charcot
 10 rue du Docteur Charcot
 Fresnes
 01 46 60 05 85

Mercredi 25 décembre

Pomarede
 10, place Pierre et Marie Curie
 Fresnes
 01 46 66 18 31

Bourlon
 Cauchetier
 Centre commercial Belle Épine
 Thiais
 01 46 86 39 64

Dimanche 29 décembre

Truong
 61, rue de la Cosarde
 L'Hay-les-Roses
 01 46 64 56 62

Mercredi 1^{er} janvier

Bittante
 43, avenue du Pdt Roosevelt
 Chevilly-Larue
 01 46 86 61 01

Recouderc
 2 bis, avenue du 25 août 1944
 Thiais
 01 48 84 21 28

Dimanche 5 janvier

Cochard
 Zac des Antes
 16/18, place Louis XIII
 Rungis
 01 46 86 19 00

Wu Yao Kwang
 19, rue du Pavé de Grignon
 Thiais
 01 48 84 75 66

État civil

Du 1^{er} au 31 Octobre 2013

Naissances

- Angel Azevedo
- Mouhammad Benabed
- Garance Bigeard Chardel
- Brouzro Coffi
- Lucas Da Silva Freitas
- Fatoumata Dembelé
- Hafssatou Diallo
- Haroun Drouode
- Clément Dubois
- Sherine El Ameri
- Gladys Fontaine
- Neïla Gaaloul
- Erica Gauthier
- Ilian Halil
- Benoît Lhermitte
- Manel Maraf
- Argin Tharaneetharan

Mariages

- Tu Anh Nguyen et Anh Tai Nguyen

Décès

- Cyril Lebonnois
- Eugénie Dubois
- Cam Hong Phung
- Marie-Louise Seigneuret
- Jeannine Bourdet
- Julien Santoro
- Madeleine Frommer
- Jean Franco Capirchio
- Simone Bellec
- Jeannine Grattepanche
- Guy Bourgeois
- Annina Rossi
- Denise Quantin

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves. Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami) le **jeudi 19 décembre de 14h à 18h**. Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Cnav

Un site internet dédié à la réforme des retraites

L'Assurance retraite met en place un site spécial « réforme des retraites » en s'adressant en priorité aux assurés relevant du régime général, soit 17,8 millions de cotisants et plus de 13,2 millions de retraités. Ce nouveau site est accessible depuis l'espace « réforme » de www.lassuranceretraite.fr, mis à disposition pour favoriser l'accès à l'actualité sur la réforme des retraites. Vous y trouverez les principales mesures, les questions/réponses les plus fréquentes, les dernières actualités et le calendrier de la réforme.

UNE URGENGE MÉDICALE ?



sami
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
 ► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
 ► **mardi de 13h30 à 18h30**
 ► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
 ► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 décembre/1^{er} janvier

Secteur 2 : 18 décembre

Secteur 3 : 25 décembre

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Le mercredi 11 et le jeudi 26 décembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 4 et 18 décembre /

mercredi 3 janvier

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2013 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr

– rubrique *Environnement*.

Jusqu'au 20 décembre

Enquête sur le logement

L'Institut national de la statistique (Insee) réalise une enquête sur le logement. Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Prévention

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

– Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;

– Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;

– Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.

Pour plus d'information : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) responsable du service Hygiène des locaux ;
- ▶ Un (e) chargé(e) des questions financières

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Clic 6

ALLIAGE : des actions de soutien pour l'entourage des personnes âgées

Le Clic 6 (Centre local d'information et de coordination gérontologique) en partenariat avec la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île de France (Cramif), les caisses de retraite Malakoff Médéric, Humanis et RSI met en place ALLIAGE, un dispositif d'actions destinées aux aidants des personnes âgées.

- Le lundi des aidants : groupe d'échanges au sein duquel des personnes confrontées à des problématiques communes se réunissent pour s'exprimer et échanger librement sur leurs préoccupations. Les rencontres sont animées par une psychologue et une assistante sociale.
- Des permanences psychologiques : celles-ci ont lieu sous la forme d'entretiens individuels, pour les personnes âgées de 60 ans et plus et pour les aidants confrontés à la perte d'autonomie de leur proche.

Renseignements auprès du Clic 6 – 4, place Nelson Mandela (01 48 53 79 05).

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- **Standard des kinésithérapeutes :**
0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- **Standard des médecins :**
0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- www.reseau-bronchio.org

Jusqu'en mai 2014

Fermeture temporaire du Pôle emploi de L'Haj-les-Roses

De très importants travaux d'aménagement sont mis en œuvre dans l'agence Pôle emploi de L'Haj-les-Roses à laquelle sont rattachés les Chevillais. Cette dernière est donc fermée jusqu'à la fin des travaux qui dureront jusqu'en mai 2014. D'ici sa réouverture, les Chevillais sont invités à se rendre à l'agence d'Arcueil pour effectuer leurs démarches
Pôle emploi d'Arcueil – 5-7 rue Aspasia Jules Caron, 94110 Arcueil

L'association Petits Princes recherche bénévoles

Depuis plus de 25 ans, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents atteints de cancers, leucémies, maladies génétiques, ... En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, l'association recherche des bénévoles vivant en Île-de-France et disponibles deux jours par semaine dont le mardi.

Renseignements : www.petitsprinces.com (01 43 35 49 00)

Permanences impôts

- ▶ Sur rendez-vous le lundi 9 décembre 2013, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).
- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
- ▶ Contact et renseignements :
cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>